
IDENTIFICATION DU JURY

Jury N° 3

Président : Samson DOSSOUMON

Vice-Président : Hyppolite AMOUSSOUVI

Membre : Vladimir PRUDENCIO

L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM) N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A LEUR AUTEUR

DEDICACE

Je dédie ce mémoire :

✚ A ma grand-mère Marie-Madeleine DANNON pour sa volonté de réaliser à travers ma modeste personne, l'objet de son rêve.

† A mon feu père Cakpo Moïse TONADJI dont la vie a été brève sur cette terre ;

✚ A ma tendre mère Honorine ATIKPA, à qui je rends hommage et lui dire toute ma reconnaissance ;

✚ A mon cher époux Désiré Comlan AKINDES pour tout le soutien moral qu'il m'a toujours apporté ;

✚ A mes chers enfants Kenneth, Eddy et Akiel qui ont manqué de l'affection maternelle tout le temps qu'a duré ma formation à l'ENAM ; ce travail est un exemple à suivre et à dépasser.

REMERCIEMENTS

Nous présentons nos sincères remerciements et notre profonde gratitude

A

- tout le corps enseignant et administratif de l'ENAM qui déploie de grands efforts pour assurer aux étudiants une formation de qualité.
- monsieur Paul C. LOKO LOKOSSOU pour nous avoir accepté de diriger ce mémoire malgré ses lourdes responsabilités professionnelles. Nous en sommes reconnaissante ;
- monsieur Mathias Komla POFAGI, pour nous avoir accordé ce stage dans sa direction et pour ses multiples conseils ;
- tout le personnel de la Direction de la Planification Stratégique de la MDEF pour leur chaleureuse amitié ;
- tous les agents de la commune de Zagnanado, particulièrement Monsieur Alain HOUNSOU, pour sa disponibilité ;
- mesdames Elisabeth FOURN, Catherine AGOSSOUVO et Elise DOSSOU, pour leur contribution à ce travail ;
- messieurs Barthélemy TONADJI, Justin GANDJIDON, Antoine ATIKPA et son épouse, pour leurs multiples conseils ;
- messieurs Jean-Pierre BABATOUNDE, Bertrand CODJIA, Jacques EDJROKINTO, Lucien KIKI, Emile OLOGOUDOU et Grégoire ANATO qui m'ont beaucoup encouragé ;
- Président et membres du jury, qui ont accepté d'apprécier ce travail.
- Tous mes frères et sœurs ;
- Tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à nos études et surtout réalisation de ce travail.

SIGLES ET ACCRONYMES

ANCB : Association Nationale des Communes du Bénin.

CBRST : Centre Béninois de Recherche Scientifique et Technique.

CeRPA : Centre Régionale pour la Production Agricole (ex CARDER).

CS : Circonscription Scolaire.

DEPOLIPO : Déclaration de Politique de Population.

DPS : Direction de la Planification Stratégique.

FLASH : Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines.

FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la Population.

GED: Genre Et Développement.

IFD : Intégration de la Femme au Développement.

INSAE : Institut National de la Statistique de l'Analyse Economique.

IPF : **Indicateur** de Participation des Femmes.

MAEP : **Ministère** de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche.

MDEF : Ministère du Développement, de l'Economie et des Finances.

MFFE : **Ministère** de la Femme, de la Famille et de l'Enfant.

MS : **Ministère** de la Santé.

ONG : Organisation Non Gouvernementale.

ONU : Organisation des Nations Unies.

PDC : Programme de Développement de la Commune.

PNB : Produit National Brut.

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance.

USAID: United State Agency for International Development. (Agence des Etats-Unis pour le Développement International)

USPP : Union Sous-Préfectorale des Producteurs.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : tableau de bord de l'étude sur la participation de la femme au processus de développement dans la Commune de Zagnanado.....	18
Tableau n°2 : tableau d'échantillon de la population enquêtée.....	22
Tableau n°3 : caractéristiques des catégories d'acteurs intervenant dans la filière arachide	36
Tableau n°4 : ventilation des principales activités par tranches.....	46
Tableau n°5 : tableau de synthèse sur l'étude : la participation de la femme au processus de développement.....	57

PHOTOS

N° 1 : le marché de Yovohi d'Agonlin-Houégbo.....	11
N° 2 : photo de la femme aux mille bras.....	14
N° 3 : tambour de Sato.....	27
N° 4 et N°5 : les activités de préparation et cuisson de galettes d'arachide	33

GRAPHES

N° 1 : échantillon de la population enquêtée.....	23
N° 2 : activités économiques	30
N° 3 : produits commercialisés.....	30
N° 4 : appartenance à un groupement ou association.....	31
N°5: ventilation des principales activités par tranches d'âges des personnes enquêtée.....	46

CARTE

Carte de la Commune de Zagnanado.....	6
---------------------------------------	---

RESUME

De nombreuses sensibilisations sur la participation de la femme au processus de développement ont été entreprises par diverses organisations dans le seul souci de sortir ces dernières de leur rôle traditionnellement connu. Pour rompre avec la division sociale du travail qui réservait à chaque sexe des tâches spécifiques dans les sociétés africaines, des départements ministériels et d'autres institutions de l'Etat chargés de la condition féminine ont vu le jour dans beaucoup de pays africains.

Avec la décentralisation au Bénin, chaque commune est obligée d'établir un plan de développement en intégrant entre autres, l'approche genre. Quelle est alors la part des femmes dans le processus de développement en général et à Zagnanado en particulier. Comment participent-elles aux activités de leur Commune ?

Que serait une nation sans la contribution effective des femmes ? Et si on leur donnait les moyens afin qu'elles mettent au service de leur localité les potentialités qu'elles incarnent ? Ce sont là des questionnements qui interpellent le pouvoir public, les organisations du secteur privé et celles de la société civile.

A cet effet, nous avons initié une enquête au sujet de la participation de la femme au processus de développement. Nous avons mené des recherches et des observations directes sur le terrain. Tout cela nous a permis d'atteindre nos objectifs, de mieux cerner les problèmes et de prendre conscience par la même occasion, des importantes conséquences qui découlent de leur non participation au développement de la Commune.

Etant donné que notre stage nous offrait l'occasion d'aider à résoudre les difficultés, nous nous sommes donné pour mission de réaliser une étude sur la participation de la femme au processus de développement local : cas de la Commune de Zagnanado. Face à cet objectif, nous avons formulé des hypothèses de recherche, qui ont constitué le socle de notre étude. Ainsi, des recherches préliminaires et documentaires, il ressort un problème général qui s'explique par des causes et hypothèses suivantes :

- 1- Les femmes de la Commune de Zagnanado dans leur statut traditionnel, s'adonnent aux activités domestiques, commerciales, champêtres, à l'élevage, à l'artisanat et à la transformation des produits agricoles.

- 2- La valorisation de l'approche genre dans le contexte de la décentralisation constitue une des meilleures solutions à l'accès des femmes au processus de développement local et ou national.

- 3- La mise à disposition des femmes des moyens et le renforcement de leurs capacités aux plans social, économique et culturel favorisent leur accès au processus de développement local et l'amélioration de condition de vie et de travail.

Sur la base des enquêtes réalisées sur la population échantillonnée, des informations ont été collectées et nous ont permis de vérifier les hypothèses de recherche. Ensuite nous avons procédé à un état des lieux et nous sommes parvenu à établir le diagnostic. De cet inventaire des conditions de vie des femmes a jailli l'idée de renforcement des capacités humaines et institutionnelles qui constituent en effet le dispositif d'amélioration de la situation que nous avons étudiée.

Par ailleurs, des conditions de mise en cause ont été la participation suivie de quelques recommandations qui ont été proposées par une bonne pérennité du développement.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

CHAPITRE PRELIMINAIRE : PROBLEMATIQUE, CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE SUR LA PARTICIPATION DE LA FEMME AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Section 1 : De la présentation de la Commune de Zagnanado à la
problématique de l'étude

Section 2 : Objectifs et méthodologie

CHAPITRE PREMIER : ANALYSE DIAGNOSTIQUE DU ROLE DE LA FEMME DANS LEPROCESSUS DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Section 1 : Diagnostic de la participation de la femme de la Commune de
Zagnanado

Section 2 : Evaluation des données

CHAPITRE DEUXIEME : STRATEGIE DE RENFORCEMENT DU ROLE DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

Section 1 : Objectifs et stratégies

Section 2 : Condition de mise en œuvre des stratégies et recommandations

CONCLUSION GENERALE

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS

Le respect des droits de la femme et sa pleine participation au processus de développement passe par l'amélioration de son statut social, juridique et de ses conditions de vie. Malheureusement, sa marginalisation et son exclusion tacite des processus de décision qui perdurent ont pour conséquence l'accentuation de sa paupérisation et de la discrimination qui la frappe.

Aux plans régional et international, des gouverneurs conscients de cet état de choses ont organisé des conférences et adoptés des textes législatifs pour marquer l'importance ou l'utilité à accorder une attention particulière aux rôles et à la place de la femme.

En effet, les dernières décennies du 20^e siècle ont été marquées par un mouvement mondial de la lutte pour l'épanouissement de la femme et la mise en valeur de sa participation effective au processus de développement.

S'insérant dans cette perspective en tenant compte de la supériorité numérique des femmes dans la population béninoise qui est d'environ 52% selon les statistiques de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), ainsi que leur rôle prépondérant dans le processus de développement, le gouvernement béninois a d'abord créé en 1996, une direction de la condition féminine logée au Ministère de la Santé Publique d'alors. Celle-ci fut érigée par la suite en un Ministère qui a pris différentes appellations depuis 1998 à savoir :

- Ministère de la Protection Sociale de la Condition Féminine;
- Ministère de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité devenue actuellement Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant.

Le développement du Bénin ne pouvant se réaliser sans la contribution et la participation de tous les citoyens, les actions entreprises depuis plusieurs années ont clairement montré, que pour améliorer de façon durable la productivité et la qualité de vie des populations, il est indispensable de reconnaître la contribution notoire des femmes. Le développement ainsi cherché pour notre pays aurait donc de meilleures chances de se réaliser, si l'on prenait en compte leurs besoins, leurs intérêts et leurs priorités autant que ceux des hommes.

Le succès du processus de développement dépend aussi de l'accès des femmes aux opportunités économiques. Malgré l'appréciable intervention des femmes dans tous les secteurs d'activités et leur dynamisme remarquable, de nombreuses contraintes entravent encore leur promotion et leur épanouissement. Devant l'ampleur et le nombre de tâches auxquelles elles doivent faire face, elles en sacrifient certaines au profit d'autres. La misère et la pauvreté font qu'elles privilégient les activités qui peuvent leur rapporter un petit pécule. Mais le manque de formation, la faible motivation des pouvoirs publics à mettre à leur disposition, des instruments juridiques pour leur émancipation qu'on a d'elle dans la société et qu'elle a, elle-même intériorisé ne lui permettent de faire correspondre son poids économique à son statut social

Notre souhait est de voir tous les acteurs concernés par cette politique adhérer spontanément dans un esprit de collaboration. Ils se doivent de partager les responsabilités, afin de générer la complémentarité et la synergie nécessaires pour le succès des actions à engager dans l'intérêt des femmes par leur participation effective.

INTRODUCTION GENERALE

De tout temps, les femmes ont exercé une multitude d'activités dans des domaines variés de la société. On les retrouve dans le commerce, l'agriculture, l'administration publique, l'industrie, le ménage, l'éducation des enfants.

Il est donc difficile aujourd'hui de les soustraire du nombre des agents promoteurs de développement d'une nation. Cependant, de nombreuses questions se posent encore sur leur statut et leurs prérogatives dans la société, ainsi que sur leur participation effective au développement.

La proclamation de l'Année Internationale de la Femme, à Mexico en 1975, suivie de celle de la Décennie des Nations Unies pour la Femme (1975-1985), a favorisé l'émergence d'un consensus international sur la nécessité de « l'intégration de la femme au processus de développement économique ».

Le Plan d'Action Mondial en faveur des femmes, adopté et signé à l'occasion de la Décennie des Nations Unies par une centaine environ de pays, témoigne ainsi d'une prise de conscience croissante sur le fait que le développement ne pourrait se réaliser durablement sans la pleine participation des femmes.

De même, la quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes, qui s'est tenue du 4 au 15 septembre 1995 à Pékin (CHINE), a permis de passer en revue la situation des femmes au cours de la décennie écoulée. La Conférence Mondiale des Femmes, tenue du 28 février au 11 mars 2005 à New York, et dénommée Beijing +10 avait pour objectif d'évaluer l'application des résolutions de la Conférence de 1995.

En Afrique, la Conférence Régionale de novembre 1994, tenue à Dakar sous l'égide de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, en élaborant le principal cadre de référence, a identifié plusieurs domaines de préoccupations des femmes africaines. On peut citer, entre autres, la pauvreté, la sécurité alimentaire, la prise en charge sanitaire, la marginalisation économique et l'émancipation politique. Plusieurs ONG nationales et internationales se sont donné comme priorité, d'œuvrer pour l'émancipation des femmes et de promouvoir leurs activités afin qu'elles participent davantage au développement de leur localité.

Nombreuses sont les organisations qui se sont donné comme missions la lutte contre l'analphabétisme, le développement des micro finances, l'éradication des mutilations génitales féminines, la sauvegarde de l'environnement, ce qui a permis aux femmes de s'épanouir, de mener des activités génératrices de revenus et de se sentir concernées par le développement de leur localité.

De nombreuses sensibilisations sur le rôle des femmes relatives à leur participation au processus de développement, ont été entreprises par ces organisations dans le seul souci de les sortir de leur rôle traditionnellement connu. Pour rompre avec la division sociale du travail qui réservait à chaque sexe des tâches spécifiques dans les sociétés africaines, des départements ministériels et autres institutions de l'Etat, chargés des questions de femmes ont vu le jour au Bénin à l'instar d'autres pays d'Afrique.

Au Bénin, plus particulièrement, l'avènement de la décentralisation oblige chaque commune à établir un plan de développement qui intègre entre autres, l'approche genre. Quelle est alors la part des femmes dans le processus de développement communal au Bénin et comment participent-elles aux activités de développement dans leurs localités ?

Nous envisageons dans le présent mémoire d'analyser la participation des femmes au processus de développement dans la commune de Zagnanado, d'identifier les facteurs de blocage et de proposer des approches de solutions idoines dans le cadre de l'amélioration de leurs conditions de vie à travers le plan ci-après :

- I- au chapitre préliminaire nous présenterons la problématique, le cadre théorique et la méthodologie de la recherche sur la participation de la femme au processus de développement local ;
- II- au chapitre premier, nous allons aborder l'analyse diagnostique du rôle de la femme au processus de développement local ;
- III- enfin le deuxième chapitre, se penchera sur les stratégies de renforcement du rôle de la femme dans le processus de développement.

CHAPITRE PRELIMINAIRE

PROBLEMATIQUE, CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE
DE LA RECHERCHE SUR LA PARTICIPATION DE LA FEMME AU
PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Dans ce chapitre il sera présenté de façon générale la commune de Zagnanado. Nous ferons ressortir de cette présentation, les forces, les faiblesses, les défis auxquels elle se trouve confrontée dans son processus de développement.

Section 1 : De la présentation de la commune de Zagnanado à la problématique

Dans cette section, il sera question de prendre connaissance des réalités socio-économiques de la commune de Zagnanado.

Paragraphe 1 : Etat des lieux de la commune de Zagnanado

A- Traits physiques et humains de la Commune

1°) Traits physiques et démographiques

• Présentation des caractéristiques physiques de la Commune

La Commune de Zagnanado est située sur le plateau de Zagnanado, le plus petit des plateaux au nord de la dépression de la LAMA entre 7° et 7°30' latitude Nord et 2°15' et 2°30' longitude Est (cf. carte page 6).

Elle occupe une superficie totale de sept cent cinquante (750) Km² et est limitée au nord par la Commune de Dassa-Zoumè, au sud par les Communes de Ouinhi et de Zogbodomey, à l'est par les Communes de Kétou, Adja-Ouèrè et à l'ouest par les Communes de Covè, Za-Kpota et Djidja.

Climat

Le climat dans la Commune de Zagnanado est de type intermédiaire entre le climat subéquatorial maritime et le climat soudano-guinéen. Il est caractérisé par quatre (04) saisons à savoir :

- une grande saison pluvieuse de Février à juin ;
- une petite saison sèche en juillet ;
- une petite saison pluvieuse de août à octobre ;
- une grande saison sèche de novembre à février.

Le rythme pluviométrique est alors de type bimodal. La variation des saisons est déterminée par le déplacement du front intertropical au cours de l'année.

Situation géographique



Figure n° : Localisation de la commune de Zangnanado

D'après les données pluviométriques de l'ASECNA, la moyenne annuelle des précipitations est de 985 mm d'eau, réparties sur 74 jours en moyenne. La carte ci-dessus présente ces caractéristiques de la commune de Zagnanado¹.

2°) Traits humains et évolution administrative

- Traits humains

La population de Zagnanado est dominée par deux grands groupes ethniques. Elle est majoritairement composée de Mahi qui représente 90,5% et des Yoruba et assimilés qui font 9,5%. On y retrouve aussi trois religions : les religions chrétiennes, l'animisme, l'islam.

La Commune de Zagnanado comprend au dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH3) réalisé en 2002, 36.796 habitants, soit 6,1% de la population du département du Zou². La tranche de 0 à 14 ans représente 46,8% de la population, celle de 15 à 59 ans est de 45,7%, les plus de 60 ans, 7,5%. Les femmes à elles seules représentent 51%. C'est une population jeune dont 71,7% résident en milieu rural et 28,3% en milieu urbain³.

Evolution administrative

La Commune de Zagnanado, a subi plusieurs mutations administratives depuis la période coloniale jusqu'à nos jours. En effet, depuis le début du XVIII^e siècle, la région d'Agonlin dépendait du royaume d'Abomey. Le Roi avait fait de cette région le quartier général de son armée au cours de ses campagnes contre les Yoruba de Kétou et d'Abeokuta. Par l'acte du 21 juin 1895, le Roi Agoli-Agbo renonça à toute autorité sur la région d'Agonlin. Pendant la période coloniale et jusque dans les années 70, Agonlin est resté une même entité administrative. C'est à partir de 1978 que le cercle de Zagnanado a été subdivisé en trois districts que sont Zagnanado, Covè et Ouinhi devenus tous aujourd'hui des communes.

¹ Projet du Programme de la Commune (Prospectus de Zagnanado p.3)

² INSAE : Statistique Recensement 2002

³ Atlas monographique des communes du Bénin, Centre d'Information et de Documentation sur les collectivités locales. Juin 2001 P.242.

B- Historique et Organisation

1°) Historique (origine du nom de la commune

Lors de nos recherches, il nous a été rapporté que le huitième roi de la dynastie royale d'Abomey, le roi Guézo serait parti conquérir les Yoruba de Kétou pour l'agrandissement de son royaume. Au retour du combat dont il est sorti vainqueur, ce dernier aurait été fléché à la sortie de cette ville. La flèche empoisonnée l'aurait atteint en plein cœur dans son hamac. Les guerriers s'empressèrent alors de faire demi tour avec le roi déjà dans un état comateux. Il fallait atteindre Abomey avant la mort du roi parce qu'il ne devait pas rendre l'âme sur le champ de bataille ou en dehors de son royaume. Aussi, fallait-il faire attention afin de ne pas tomber dans les embuscades des ennemis sur le chemin de retour. Il ne fallait pas aussi transporter le roi dans la nuit, ce qui obligeait les guerriers à se dépêcher.

Mais malheureusement, après un village d'Agonlin appelé Houégbo, la nuit vint à tomber et il était impossible d'avancer sur un terrain difficile à maîtriser. Il fallut donc se cacher et attendre l'aube pour repartir. Dans ce laps de temps le roi pouvait rendre l'âme. Que faire alors?

Avancer dans la nuit au risque de tomber dans les mains des ennemis et se faire capturer avec le roi gravement blessé ou attendre l'aube avec l'assurance de rentrer à Abomey avec le roi dans un état comateux?

Des lamentations et commentaires fusèrent de toutes parts : « zan gnan lian do », de traduction littérale «la nuit est mal tombée». C'est ainsi que cette localité fut dénommée «zan gnan lian do», mais cette dénomination a été mal transcrite par l'administration coloniale, d'où le nom de Zagnanado, historiquement et administrativement attribué à cette commune⁴.

2°) Organisation de la Commune

La Commune de Zagnanado est subdivisée en six (06) arrondissements que sont Agonlin-Houégbo, Banamè, Don-Tan, Dovi, Kpédékpo et Zagnanado. Ces arrondissements sont subdivisés en vingt-sept (27) villages et sept (07) quartiers de ville. Cette Commune est située à quarante sept (47) km d'Abomey, le chef lieu du

⁴ Personnes ressources de l'arrondissement de Zagnanado.

département du Zou, et à cent soixante dix (170) km de Cotonou, capitale économique du Bénin. Au regard des lois sur la décentralisation, la commune qui relève de la compétence du maire assisté de deux (02) adjoints, est organisée en onze (11) services y compris le secrétariat particulier, le secrétariat général et le cabinet du Maire. Ce sont :

le service des Affaires Générales.

le service des Affaires Domaniales et Environnementales.

le service de l'Etat Civil et de la Population.

le service des Affaires financières.

le service de la Transmission.

le service des Affaires Economiques.

le service des Affaires Sociales.

le service de la Communication et de la Planification du développement Local.

le service des Archives et de la Documentation.

le service Technique.

Paragraphe 2 : De la situation de la femme à la problématique

La place qu'occupe réellement la femme dans la société mérite qu'on lui accorde une part de considération.

A - Situation de la femme.

L'importance numérique et le rôle vital de la femme sont aussi manifestes dans tous les autres secteurs du pays notamment dans la culture, la santé, l'éducation et l'économie.

En général, dans la conception béninoise, le rôle délégué à la femme est la procréation biologique, c'est-à-dire un rôle de reproduction et le ménage. Elle a avant tout la double fonction d'épouse et de mère.

1°) Domaine d'activités économiques

Au Bénin en général, les femmes se trouvent dans le commerce, l'industrie, la restauration, mais à Zagnanado, les femmes actives se retrouvent majoritairement

dans l'agriculture, l'élevage ; viennent ensuite la transformation des produits, l'exploitation du bois de chauffe et de l'artisanat⁵.

Les principales cultures sont le maïs, le coton, l'arachide, le sorgho, le riz (dans les zones marécageuses) et le manioc. La culture du riz est tout à fait récente et remonte seulement à 1988.

L'élevage des bovins, caprins, porcins et volailles est assez développé. La pêche est surtout pratiquée dans la partie sud-est de la commune et dans certains marécages (pendant la saison des pluies seulement).

On note aussi l'artisanat et l'art pratiqués par les sculpteurs de bois, des peintres ainsi que les chanteurs traditionnels.

Les femmes de Zagnanado tout comme les hommes prennent une part très active à ces activités productives non seulement pour nourrir leurs familles mais surtout pour participer à la marche de celles-ci. C'est ainsi qu'on peut compter aujourd'hui, parmi les gros producteurs de la commune, des femmes. Elles sont aussi très spécialisées dans l'extraction d'huile d'arachide, dans la production du gari, de l'huile de palme et du tapioca.

La gare routière de Zagnanado gérée par l'Union Nationale des Conducteurs du Bénin (UNACOB) est un point d'attraction des femmes qui y développent des activités commerciales de tout genre.

La commune de Zagnanado dispose de sept (07) marchés dont quatre (04) se retrouvent dans le seul arrondissement de Banamè. Les arrondissements de Kpédékpo, Agonlin-Houégbo et Dovi disposent chacun d'un marché. Les arrondissements de Zagnanado et de Don-Tan quant à eux sont sans marché.

Le marché de Kpédékpo est le plus grand de la commune et joue aussi un rôle important sur le plan communal, régional et national. Il est fréquenté par des commerçants venus de tout le Bénin et du Nigéria. Les infrastructures construites en matériaux définitifs sont absentes ou en minorité dans ces marchés où la plupart des hangars sont en matériaux de récupération. Les commerçants, les marchands et leurs produits sont exposés aux intempéries climatiques. Aucun de ces marchés ne dispose de magasins de stockage.

⁵ Source : résultat de l'enquête sur le terrain



Photo n°1 : Le marché Yovohi d'Agonlin-Houégbo⁶

2°) Indicateur de participation de la femme

Ce concept a pour composantes des variables définies explicitement pour mesurer le contrôle que les femmes peuvent exercer sur leur destinée dans les domaines politique, social et économique.

La participation des femmes à la vie politique, notamment parlementaire, a peu varié ces dernières années. En effet, alors qu'elles représentaient seulement 4,5% de l'ensemble des parlementaires en 1990 (une femme sur 22 parlementaires), elles sont passées à 6,3% en 1993 (04 femmes sur les 83 parlementaires) et 6% en 2000 (05 femmes sur 83 députés), et par conséquent, la valeur de l'indicateur de la représentation parlementaire en 2000 est 0,221.

L'indicateur de participation au pouvoir décisionnel et économique est de 0,610 en 2000. La participation de la femme à la décision économique semble s'être légèrement améliorée entre 1997 et 2000. Il reste des efforts à consentir pour l'amélioration de l'accessibilité des femmes à des fonctions de direction et d'encadrement technique⁷.

La participation de la femme aux ressources économiques est également très faible. En effet, l'indicateur des parts du revenu du travail est 0,013 en 2000. Ce qui permet de dégager au total un indicateur de participation des femmes de 0,281

⁶ Marché construit par le colon pendant la période coloniale pour se ravitailler en produits agricoles.

⁷ Selon le RNDH 2001 - PNUD.

toujours en 2000. Cette valeur est inférieure à celle de 1975⁸ qui était de 0,299. Cela traduit donc une dégradation de la participation des femmes à la vie politique et économique entre 1997 et 2000. Ce qui nous amène à la justification du choix de ce thème.

B- Justification du thème

Les études et travaux consacrés aux femmes béninoises se succèdent sans toutefois épuiser la gamme variée des problèmes qu'on range désormais sous la rubrique **approche genre**.

Le choix du présent mémoire a été inspiré par les nombreuses réactions enregistrées quant à la participation de la femme au processus de développement local. Si autrefois la tradition et les pesanteurs sociologiques reléguait la femme au deuxième plan, il n'en est plus ainsi aujourd'hui où elle a un rôle important à jouer dans l'amélioration des conditions de vie de son milieu. La femme béninoise est une personne à statut pluriel : épouse, mère, éducatrice, productrice ; ce qui l'éloigne souvent de la scène politique. Les femmes de la Commune de Zagnanado exercent beaucoup d'activités qui ne leur permettent pas de répondre adéquatement à certains besoins primaires.

1°) Problématique

Le développement est le passage d'une étape à une autre, plus élevée. Il suppose le contrôle de la société et la mise en œuvre du processus socio-économique permettant l'éradication de la pauvreté, de la maladie et de l'analphabétisme, et par conséquent, l'élévation du niveau de vie pour le plus grand bien-être de tous. Quant au développement local, plus qu'une nouvelle théorie, il s'apparente à un processus visant à mobiliser l'ensemble des ressources humaines, économiques et financières dans le but d'assurer la promotion et le bien-être socio-économique des communautés à la base. Les populations sont donc au cœur de la démarche de développement local. Elles sont à la fois les actrices et les bénéficiaires des diverses mutations résultant de ce processus.

⁸ Selon le RNDH 1998 -PNUD.

Aujourd'hui, l'effectif relativement élevé des femmes de la commune de Zagnanado impose à celles-ci leur intégration dans la vie économique, sociale et culturelle de cette localité.

Le thème « Femme et Développement » est devenu un sujet étalon, de plus en plus débattu, non seulement par souci d'équité, mais aussi pour la raison que l'intégration des femmes en général et des femmes rurales en particulier, dans les opérations de développement, est devenue un moyen de captage de rente du développement durable. Aussi, des pratiques diverses caractérisent-elles la situation des femmes rurales dans la plupart des sociétés africaines malgré les actions entreprises pour améliorer leurs conditions de vie et de travail, ces dernières décennies.

A la création de la commune de Zagnanado, et avec l'avènement de la décentralisation une femme a pu être élue conseillère communale. L'éveil de la gent féminine a ainsi commencé progressivement dans cette commune. Il en a été de même dans d'autres communes du Bénin, comme Abomey-Calavi, Kétou et Kérou et Pobè.

La femme s'adonne aux travaux champêtres, domestiques, à l'artisanat et à l'éducation de ses enfants. Cette situation l'oblige à être la première à se lever et la dernière à se coucher. Les travaux domestiques habituels l'absorbent totalement, la privant ainsi de tous les loisirs. Les différentes activités jouent un rôle important dans la production nationale et lui permettent de pourvoir aux besoins essentiels de la cellule familiale. Evidemment, ces tâches ne sont pas comptabilisées et prises en compte dans le calcul du Produit National Brut (PNB) parce qu'elles sont effectuées dans le cadre familial et sont qualifiées de travail ménager ; c'est une catégorie traditionnellement exclue des statistiques des agrégats économiques. Ce que nous l'illustrons par la photo ci-dessous.

LA FEMME AUX MILLE BRAS



Photo n°2 : LE TRAVAIL DE LA FEMME N'EST JAMAIS TERMINE

Source : Tirée du séminaire à Bamako sur l'intégration de la femme au développement

Toutefois, il y a des situations contraignantes, voire avilissantes que subissent les femmes et qui empêchent leur épanouissement dans la commune de Zagnanado. Il s'agit entre autres du veuvage, du lévirat, du mariage forcé, des interdits alimentaires, de l'autorité exagérée de l'époux sur la femme, de l'ignorance et de l'analphabétisme⁹.

Des Organisations Non Gouvernementales (O.N.G) comme « Dignité Féminine » et « l'Organisation des Femmes pour la Gestion de l'Environnement, de l'Energie et la Promotion du Développement Intégré (OFEDI) » ainsi que l'ONU, à travers certaines Institutions spécialisées telles que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'UNICEF, l'USAID, le FNUAP, y ont mené des activités avec pour objectifs, de lutter contre ces fléaux qui avilissent les femmes et agissent, d'une manière ou d'une autre, sur leur émancipation.

Dans le contexte de la décentralisation, le pouvoir local donne aux élus locaux la possibilité d'assurer la gestion de leur localité, d'identifier les besoins prioritaires des citoyens à la base avec leur participation, de réfléchir sur les voies et moyens de les satisfaire et de définir une politique de développement harmonieux et ascendant en articulation avec les politiques sectorielles de l'Etat.

Dans ce cadre, la question reste poser de savoir, quelle est la part de la gent féminine dans le processus de développement de la commune de Zagnanado ? Quels sont les différents facteurs de résistance à la participation effective des femmes au processus de développement ? Comment les outils d'analyse de l'approche genre peuvent-ils être utilisés pour favoriser une meilleure participation des femmes au processus de développement local ?

L'objectif de la présente étude est de démontrer les conditions défavorables dans lesquelles végètent encore les femmes de nos localités, en général et celles de Zagnanado en particulier. C'est dans le but d'analyser les tenants et les aboutissants de la condition féminine que nous avons jugé utile d'aborder le thème : **« Participation de la femme au processus de développement local : cas de la commune de Zagnanado. »**

⁹ Sources : Situation scolaire de l'effectif de la Circonscription Scolaire de Zagnanado

2°) Nécessité de la participation de la femme au processus de développement.

La Constitution du 11 décembre 1990 stipule en son article 2 : « Le Bénin est une et indivisible, laïque et démocratique. Son principe est : le Gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Il est, par conséquent, temps que les femmes, qui représentent plus de la moitié de la population béninoise, prennent conscience de leur part de responsabilité dans la gestion des affaires publiques.

Section 2 : Objectifs et méthodologie

Dans la seconde section nous fixerons les objectifs à atteindre et nous formulerons des hypothèses. Ensuite nous passons à la revue de la littérature.

Paragraphe 1 : Objectifs, hypothèses et revue de littérature.

A- Objectifs et hypothèses de l'étude

1°) Objectif général

Le présent mémoire s'est donné comme objectif de contribuer à la valorisation la participation effective des femmes au processus de développement socio-économique des communautés à la base dans la commune de Zagnanado.

• Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques se présentent ainsi qu'il suit :

- 1- **identifier et analyser les facteurs de résistance à la participation des femmes au développement des activités économiques des femmes dans la commune de Zagnanado ;**
- 2- **analyser si les effets de la mise en œuvre de la décentralisation sur l'approche genre peuvent aider les femmes à mieux contribuer au développement de la commune de Zagnanado ;**

- 3- proposer des approches de solutions en vue de l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes dans le sens du renforcement de leurs capacités aux plans social, économique et culturel.

2°) - Hypothèses

Avant de mener nos investigations sur le terrain, nous nous sommes donné des fils conducteurs que sont les hypothèses.

Pour réaliser notre travail de recherche nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- 1- les femmes de la commune de Zagnanado, dans leur statut de femmes traditionnelles, s'adonnent effectivement aux activités domestiques commerciales, champêtres, à l'élevage, à l'artisanat, à la transformation de produits agricoles, contribuant ainsi pour une large part au développement social et économique de la Commune.
- 2- la valorisation de l'approche genre dans le contexte de la décentralisation constitue l'une des meilleures solutions à la participation des femmes au processus de développement local et / ou national.
- 3- la mise à la disposition des femmes des moyens de production et le renforcement de leurs capacités aux plans social, économique et culturel favorisent leur accès au processus de développement local ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

Le travail ainsi annoncé est traduit dans le tableau de bord ci-après :

Tableau n°1 : Tableau de bord de l'étude sur la participation de la femme au processus de développement de la Commune de Zagnanado

Niveau d'analyse	Problèmes	Causes supposées	Objectifs	Hypothèses
Niveau général	Problème général La femme participe t-elle au processus de développement local ?			
Niveau spécifique n°1	Problème spécifique 1 Le statut social de la femme est-il favorable ?	-Méconnaissance des textes - la tradition et les interdits culturels et culturels.	Objectif spécifique 1 Identifier et analyser les facteurs de résistance à la participation de la femme au processus de développement de la commune de Zagnanado.	Hypothèse 1 : Les femmes de la commune de Zagnanado, dans leur statut de femmes traditionnelles s'adonnent effectivement aux activités domestiques commerciales, champêtres, à l'élevage, à l'artisanat, à la transformation des produits agricoles contribuant ainsi pour une large part au développement social et économique de la Commune.
Niveau spécifique n°2	Problème spécifique 2 Occupations multiples et contraignantes des femmes à des tâches quotidiennes diverses non quantifiées ou valorisées.	Absence d'une politique nationale en faveur des femmes	Objectif spécifique 2 Analyser si les effets de la mise en œuvre de la décentralisation sur l'approche genre, peuvent aider les femmes à mieux contribuer au développement de la commune de Zagnanado.	Hypothèse 2 : La valorisation de l'approche genre dans le contexte de la décentralisation constitue une des meilleures solutions à la participation des femmes au processus de développement local et / ou national.
Niveau spécifique n°3	Problème spécifique 3 Condition de vie sous le poids de la tradition.	- Non application des textes régissant le droit de la femme	Objectifs spécifique 3 Proposer des approches de solutions en vue d'annihiler les pesanteurs sociologiques qui entravent l'émancipation de la femme en vue de son implication efficiente dans le processus de développement.	Hypothèse 3 : La mise à la disposition des femmes des moyens de production et le renforcement de leur capacité aux plans social, économique et culturel favorisent leur accès au processus de développement local et l'amélioration des conditions de vie et de travail.

B- Revue de la littérature : Point des connaissances sur la participation de la femme au processus du développement local

Pour cerner le contenu de notre sujet, plusieurs institutions et centres de documentation ont été consultés. Il s'agit des centres de documentation du Ministère du Développement, de l'Economie et des Finances (MDEF), du Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant (MFFE), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) et de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE).

Le travail a consisté à la consultation des documents, des revues, des publications, des rapports et autres supports faisant état de la problématique de la contribution de la femme au développement. Il s'agit notamment des :

- documents internationaux et nationaux sur la capacité de la femme ;
- travaux scientifiques (thèses, mémoires, rapports d'études, de séminaires ou ateliers) ;
- documents de politiques et de plan de participation au développement et de renforcement des capacités d'autres pays ;
- publications sur le rôle et le statut de la femme au Bénin ;
- Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1992 et de 2002.

D'abord, à partir de 1960, l'approche « **Femme cœur de la famille** » suivie dans les années 80 de celle dénommée « **Intégration des Femmes au Développement (IFD)** » ont vu le jour pour résoudre le problème de l'exclusion de la femme du processus de développement. Enfin l'approche « **Genre et Développement (GED)** » actuellement employée, est née dès la fin des années 80. Cette approche vise le développement équitable et durable quant à l'accès aux ressources, au contrôle des bénéfices et au pouvoir décisionnel aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

Aucune de ces approches n'a montré la participation effective de la femme au processus de développement local.

Paragraphe 2 : Approche méthodologique

La méthodologie de recherche relative au thème de ce mémoire s'est focalisée sur les deux points essentiels que sont :

- la recherche documentaire ;
- l'enquête de terrain.

A- Recherche documentaire

Comme dans tout travail de recherche, il serait normal de prendre d'abord connaissance de ce qui a été fait dans ce domaine.

L'ensemble de cette documentation renseigne, d'une part, sur l'analyse diagnostique de la participation de la femme, et, d'autre part, sur l'amélioration de cette situation.

Mais pour combler nos recherches, les ouvrages des bibliothèques de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), de l'Institut de Formation Sociale Economique et Civique (INFOSEC), de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Magistrature (ENEAM), et de la Banque Mondiale ont été consultés.

Les opérations de recherche ont eu pour but de nous renseigner sur les travaux déjà effectués dans le domaine et les solutions apportées aux problèmes relatifs à la femme. A cet effet, des ouvrages, des rapports de séminaires, des rapports du PNUD, des mémoires de fin de formation et d'autres documents pouvant nous éclairer sur la question ont été aussi consultés.

En dehors du travail documentaire, nous avons effectué une enquête pratique de terrain.

B- Enquête sur le terrain

Au cours de notre travail d'investigation, nous avons utilisé deux outils de collecte des données, à savoir le questionnaire et le guide d'entretien.

1°) Outils et techniques de collectes de données

• Objectif de l'enquête

L'enquête de terrain nous a permis de recueillir les informations nécessaires à une analyse objective du sujet abordé.

• Identification de la population et échantillonnage

Dans le souci de nous situer dans la logique des auteurs précités, nous nous sommes concentrés sur l'arrondissement de Zagnanado qui exprime plus ou moins la variabilité des activités menées par les femmes. Cette limitation de nos efforts est due à quelques raisons dont les plus sensibles sont :

la longue distance qui sépare les arrondissements et les quartiers

les uns des autres ;

le nombre important de groupements inégalement répartis dans la

sphère géographique ;

la taille importante des arrondissements, voire des quartiers.

2°) Outils d'analyse

Il nous a paru alors nécessaire de faire recours à l'échantillonnage

• **Echantillonnage**

L'échantillonnage, c'est la méthode qui permet d'acquérir des informations sur un groupe et de procéder à la généralisation par inférence statistique.

La taille de notre échantillon s'élève à quatre cent vingt (420) personnes et est composée uniquement de femmes militant dans des groupements et des associations d'activités. L'échantillon questionné est l'âge varié (de 10-19 ans à plus de 50 ans) et contenant 33,33% des femmes âgées de 40 à 49 ans et 3,33% de filles âgées de 10 à 19 ans. Il est à souligner que la tranche de 30 à 49 ans (59,99%) constitue celle la plus importante.

• *Questionnaire*

Le choix du questionnaire résulte de la nature du sujet de recherche et de l'approche quantitative et qualitative adoptée en vue d'obtenir des résultats

exploitables. Il se pose alors la question de savoir comment ce questionnaire a été élaboré et administré.

Elaboré et structuré de manière à satisfaire aux objectifs poursuivis, le questionnaire a été subdivisé en trois groupes à savoir :

1- questionnaire centré sur le statut de la femme ;

questionnaire relatif aux activités économiques de la femme ;

3- à l'administration questionnaire relatif à la commune.

Les femmes ayant répondu et rendu les questionnaires (352 réponses) sont en majorité des ménagères (36,66%), des fonctionnaires (36,67%), des vendeuses (13,33%), puis quelques unes qui effectuent les travaux champêtres. Dans le souci de respecter le calendrier établi, nous avons recruté cinq personnes qui nous ont aidé dans la collecte des informations.

En dehors du questionnaire adressé aux personnes interrogées, nous avons eu des entretiens avec certains groupes et élus locaux qui sont : les agents de développement, les responsables administratifs, les agents d'éducation.

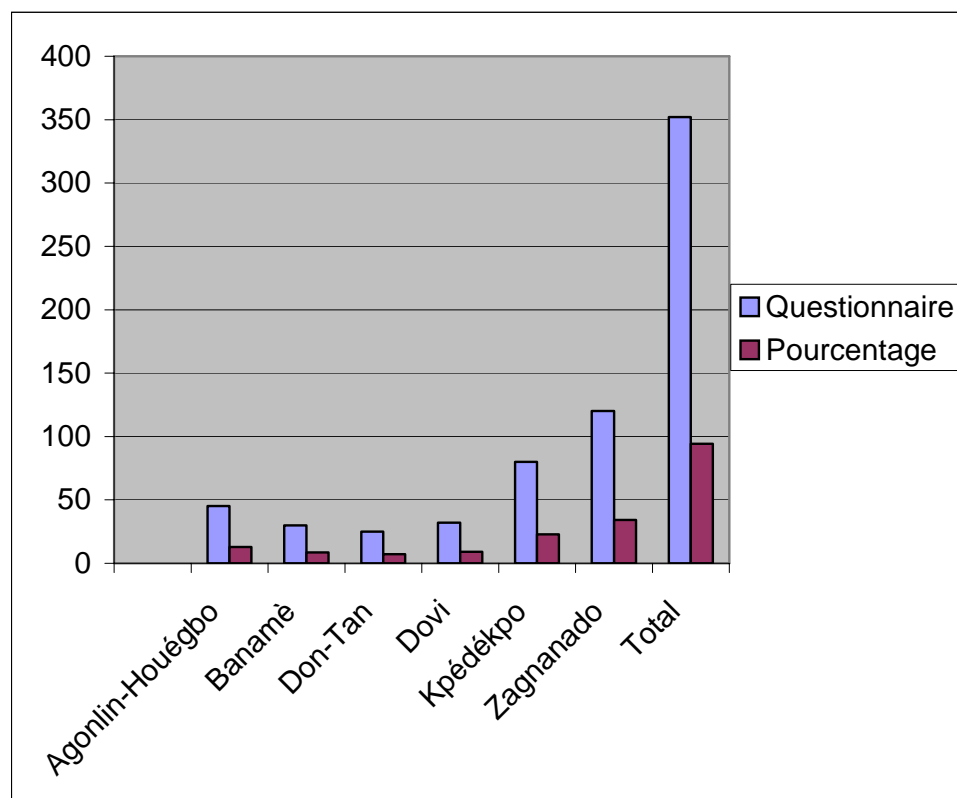
Nous nous sommes entretenus aussi avec ces observateurs locaux car, certaines femmes elles-mêmes ne peuvent pas bien s'exprimer sur leur apport au développement.

Tableau n°2 : Tableau d'échantillon de la population enquêtée

Arrondissements	Questionnaire distribués	Questionnaire Reçu	Pourcentage
<u>Agonlin-Houégbo</u>	55	45	12,78%
<u>Banamè</u>	52	30	8,57
<u>Don-Tan</u>	50	25	7,10
<u>Dovi</u>	55	32	9,09
<u>Kpédékpo</u>	90	80	22,72
<u>Zagnanado</u>	150	120	34,09
<u>Total</u>	420	352	94,35

Le pourcentage est calculé à partir des questionnaires reçus par arrondissement et par rapport au total

Le tableau traduit le graphe ci-après.

**Graphe n°1 : Tableau d'échantillon de la population enquêtée**

• **Dépouillement**

Une fois l'enquête réalisée, le dépouillement a été manuel. Il nous a permis de concevoir un certain nombre de tableaux croisés dynamiques à partir du logiciel « **Microsoft Excel** » en annexe.

En ce qui concerne l'analyse statistique des données, nous nous sommes servi des graphiques pour traduire le contenu des tableaux issus du dépouillement avec une étude liant les variables entre elles. Nous avons eu recours à des facteurs sociologiques et culturels pour analyser et expliquer certains comportements observés sur le terrain

2- **Difficultés rencontrées**

La collecte a connu quelques difficultés, notamment :

- **l'indisponibilité des responsables locaux ;**
- **la réticence ou parfois le refus systématique de certains responsables de livrer des informations relatives à leurs structures ;**
- **les difficultés de contact avec les organisations dépourvues de siège au niveau local ;**
- **certaines femmes ont manifesté leur réticence envers nos préoccupations; d'autres ont voulu connaître d'abord l'avis de leur mari au préalable avant de s'intéresser à nos préoccupations car c'est la soumission totale;**
- **l'analphabétisation et le niveau bas d'instruction peu élevé des personnes enquêtées.**

Ces diverses difficultés n'ont pas permis d'enquêter sur toutes les organisations identifiées. Les personnes ressources rencontrées, spécialistes ou non ne nous ont pas tous apporté leur soutien. Nous constatons ainsi dans le premier chapitre les maux qui minent la participation des femmes au processus de développement local.

CHAPITRE PREMIER

*ANALYSE DIAGNOSTIQUE DU ROLE DE LA FEMME
DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT LOCAL.*

Section 1 : Diagnostic de la participation de la femme au développement de la commune de Zagnanado.

La participation de la femme au processus de développement local est depuis toujours reconnue dans la vie de toute communauté familiale, civile ou religieuse ; mais le pouvoir de décision lui échappant, elle est reléguée à un second rang.

Paragraphe 1 : Statut de la femme dans la commune

A- Situation sociale et culturelle de la femme

1°) Culture

Traditionnellement, la femme est le levier qui prête main forte à son mari dans les travaux champêtres. La procréation, facteur important dans le secteur de la reproduction est la première fonction de la femme. La stérilité est alors vécue comme un drame et même une malédiction, car l'enfant est le bien primordial de la vie. Le statut social maintient la femme dans une situation de dépendance sociale et économique et culturelle permanente par rapport à l'homme.

Dans toutes les communautés vivant dans la commune de Zagnanado, le régime familial demeure patriarcal, consacrant la domination de l'homme sur la femme au foyer. La propriété commune de la terre et la solidarité nécessaire à la production minimisaient le rôle du couple dans la grande famille patriarcale.

Mais, les traditions restent encore vivaces et les obligations lignagères demeurent nombreuses. La pression de la famille et des coutumes se traduit par le maintien du statut de la femme au foyer. Si la réduction des membres des grandes familles, la scolarisation et l'urbanisation ont permis plus de liberté dans le choix du conjoint, la soumission est toujours exigée en dernier ressort de la part de la femme. L'infidélité conjugale de l'homme n'entraîne également pas de sanction de la part de la société alors qu'elle est réprimée chez la femme.

De nombreux interdits alimentaires doivent être respectés par la femme. Néanmoins, il faut signaler que la division traditionnelle du travail qui laisse à la femme la gestion du grenier, la préparation du repas, le troc et plus tard l'achat et la

vente sur les marchés locaux, a permis de développer son habitude et son aptitude au négoce.

Les femmes en effet constituent plus de la moitié de la population active. Leur contribution à la survie des familles est actuellement bien reconnue et leur prise en compte dans le développement social, culturel et économique sera une des clés de sa réussite. La commune de Zagnanado dispose d'un patrimoine culturel appréciable mais non encore valorisé. Le folklore traditionnel est assez diversifié, présentant des rythmes de réjouissance, des rythmes funèbres et des rythmes religieux. A cet effet, le Sato¹⁰ et le Guèlèdè, les plus prestigieux sont les plus connus. Le Sato est un produit d'Agonlin. Il existe deux sortes (mâle et femelle). Ce tam tam est joué lors des funérailles dites « AVODOXODJI » (cérémonie funèbre au cours de laquelle on immole des animaux aux défunts).



Photo n°3 : Le tambour rituel SATO

¹⁰ Source : chef de collectivité de Don tan,
Sato : danses rituelles au cours des funérailles

Au plan éducatif, la femme est l'éducatrice principale. Elle doit apprendre à sa fille les valeurs et les normes du groupe. Vivant dans une famille traditionnelle de type communautaire, basée sur la solidarité, l'entraide et le partage des responsabilités, tant économiques que sociales et culturelles, la femme dans la société est aussi sous la forte emprise de la tradition et des coutumes. La formation dans tous les domaines et l'alphabétisation sont nécessaires pour la tenue de la comptabilité des revenus de la femme.

2- Facteurs affectant le bien-être de la femme

En milieu traditionnel, le rôle le plus fondamental de la femme dans la société, à savoir la procréation, est souvent jugé prohibitif et perçu comme une entrave aux activités productives, un manque à gagner, une perte de productivité et une source de surcoûts. Parallèlement, on n'accorde pas assez de valeur aux soutiens affectif et social que la femme apporte à la famille et à la communauté notamment dans l'éducation des enfants. Les facteurs matériels (l'insécurité alimentaire, la nutrition, l'eau, la santé) sont aussi nécessaires à la survie. Le contexte traditionnel dans lequel évoluent les femmes relève de plus en plus d'un passé révolu. La situation actuelle se caractérise par un mélange de tradition et de modernité qui exige un meilleur accès des femmes à la connaissance et à la compétence technique.

En ce qui concerne l'emploi, le nombre d'hommes et de femmes occupant une fonction dans le secteur officiel est un indicateur important. En dépit de cette condition de vie de la femme, il révèle qu'elle doit, de nos jours, être indépendante financièrement. Pour apprécier cette rubrique, notre travail se propose d'analyser les activités économiques de femme de la Commune de Zagnanado.

B- Situation politique et économique de la femme

1°) Dans les activités politiques

Traditionnellement, on ne reconnaît pas à la femme, sauf de rares exceptions, le droit de traiter des affaires politiques. En conséquence, elle ne peut ni élire, ni être éligible.

L'exemple de la cour des anciens rois d'Abomey ou de Porto-Novo, indique que les épouses des rois les entouraient dans leurs audiences ou sorties publiques, mais leur rôle effectif dans la gestion du pouvoir est difficile à détecter. A cause de

leur statut de femme, il leur est interdit d'intervenir publiquement dans les affaires politiques.

En effet la Grande Royale disait en abordant ce sujet dans l'Aventure Ambiguë de Cheikh Hamidou Kane :

« J'ai fait une chose qui ne nous plaît pas, et qui n'est pas dans nos coutumes. J'ai demandé aux femmes de venir aujourd'hui à cette rencontre.

Nous autres Diallobé, nous détestons cela, et à juste titre, car nous pensons que la femme doit rester au foyer...¹¹ »

Tout ceci pour expliquer que la femme n'avait aucun droit d'intervenir publiquement et devait rester à la maison.

Les femmes exercent désormais certains pouvoirs dans le ménage. La prédominance du mari persiste et la femme est donc obligée de demander l'autorisation. La participation des femmes béninoises aux affaires politiques a connu cependant quelques progrès depuis la fin de la seconde guerre mondiale et l'accession à l'indépendance. La démocratie a favorisé l'émergence d'un mouvement associatif très dense qui a entraîné une prise de conscience aiguë des femmes. Ce contexte a permis à certaines d'entre elles d'accéder à des postes de responsabilités importantes. A part quelques rares femmes qui s'adonnent à la politique, beaucoup militent dans les groupements féminins, les associations et les ONG dans la commune de Zagnanado.

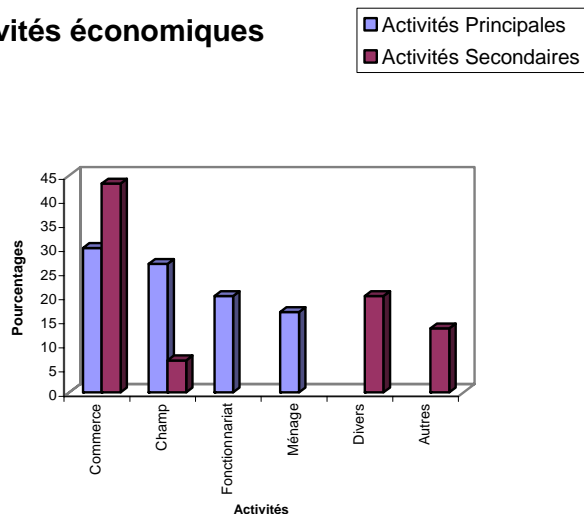
2°) Activités commerciales

Les femmes de la commune de Zagnanado s'adonnent plus au commerce en tant qu'activités principales et secondaires Elles sont plus commerçantes et pratiquent plus les travaux champêtres (26,67)¹² que le fonctionnariat (20%) en activité principale.

¹¹CHEIKH HAMIDOU KANE L'aventure ambiguë, Paris Julliard 1961 p.56

¹² Ces pourcentages proviennent des calculs de statistiques des enquêtes de terrain

Activités économiques

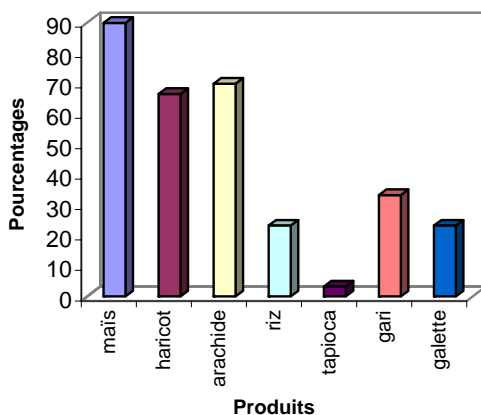


Graphe n°2 : Activités économiques

Outre les activités secondaires, les activités champêtres constituent les moins importantes. Ces femmes affirment exploiter en majorité trois marchés alors qu'il existe six arrondissements. C'est la preuve que pour le commerce comme activité principale ou secondaire, elles ne fréquentent pas tous les marchés de la commune. Elles y vont beaucoup plus pour acheter (83,33) que pour vendre (50%). Les produits rencontrés dans ces marchés sont le plus souvent du maïs, de l'arachide, du haricot, du gari.

Le maïs étant l'aliment de base, l'arachide la plus cultivée et la plus commercialisée subit les transformations en galettes et aussi sous la forme d'huile.

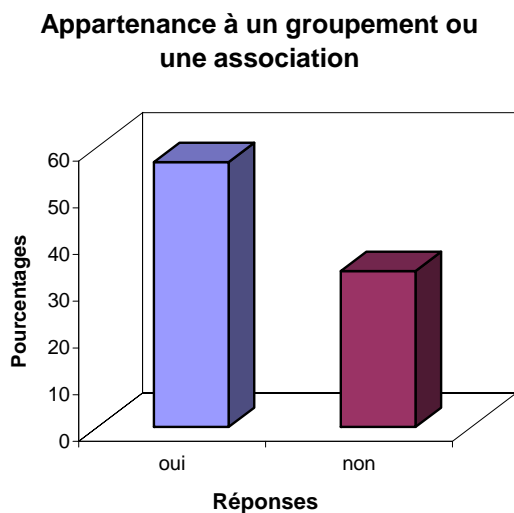
Produits commercialisés



Graphe n°3: Produits commercialisés

Selon les enquêtes, les femmes, dans le but d'acquérir un peu d'indépendance, se regroupent en association ou font partie des groupements. (cf. graphe n°4).

A ce niveau, elles participent à plusieurs activités. Elles apprennent à transformer les produits agricoles, à initier des projets, à chercher des crédits pour la plupart, à la CLCAM (23,33%) et au PADME (3,33%) cf tableau de statistique en annexe. Ces institutions de micro- finance les assistent et les conseillent dans l'utilisation des fonds, ce qui fait que les bénéficiaires de crédit, investissent en majorité dans le commerce. Seules : 3,33% des femmes s'investissent dans la construction. La recherche du bien-être par la pratique de ces activités et l'appartenance à différents groupements concourent parfois à leur épanouissement ; cela contribue au développement du foyer, à la grande famille de la région et de la commune.



Graphe n°4 : Appartenance à un groupement ou association

Les activités de transformation de produits sont les domaines d'activités réservés presque exclusivement aux femmes. En effet, les activités liées à la récolte, au stockage, au transport, à la transformation et à la commercialisation sont assurées par les femmes.

Le secteur des transformations agro-alimentaires est à plus de 80% dominé par les femmes. Plusieurs produits agricoles sont objets de transformation à

Zagnanado. Il s'agit du palmier à huile, de l'arachide, du manioc, du maïs et du niébé. Pour le palmier à huile, les noix de palme sont transformées en huile de palme communément appelée «huile rouge», et les noix de palmistes sont transformées en «huile de palmiste». C'est une activité pratiquée dans tous les arrondissements et qui est en général l'apanage des femmes. L'approvisionnement en matières premières se fait en majorité sur les marchés locaux. Les femmes négocient avec les propriétaires de palmeraies qui sont à 90% des hommes. Certaines femmes vont parfois se ravitailler en noix de palme sur les marchés. L'huile de palme est vendue à la maison et au marché. Les noix de palmistes issues de la transformation de l'huile de palme sont, soit vendues ou soit transformées en huile de palmiste qui est aussi en majorité vendue pour être utilisée dans la fabrication du savon.

La transformation du vin de palme en « *SODABI* » (alcool local) se fait principalement par les hommes qui représentent 93% des acteurs contre 7% pour les femmes. Bien que ce type de transformation soit répandu dans tous les arrondissements de la commune de Zagnanado, l'arrondissement de Dovi en est le plus spécialisé. Le produit obtenu, destiné en grande partie à la vente, est commercialisé vers Bohicon, Cotonou, et Parakou.

En ce qui concerne l'arachide, elle est transformée en galettes « Kluiklui » et en huile d'arachide. C'est une activité exclusivement menée par les femmes et qui est également pratiquée dans tous les arrondissements de la commune de Zagnanado ; il s'agit d'une spécialité de certaines femmes de Zagnanado-centre et de Agonlin-Houégbo, et secondairement de celles de Banamè. Cette activité de transformation de l'arachide est relativement faible dans la commune de Zagnanado par rapport à son intensité dans la commune de Covè où on rencontre le plus grand marché de la localité.

La matière première provient surtout de l'arrondissement de Banamè. Les produits de transformation (galettes et huile d'arachide) sont commercialisés sur les marchés locaux et le marché de Covè. Toutefois, des commerçants viennent de l'extérieur des communes de Bohicon, de Cotonou, de Porto-Novo pour s'approvisionner en galettes et en huile d'arachide.



Photo n°4 : Forme des galettes par les femmes
Source : Photo prise par moi-même

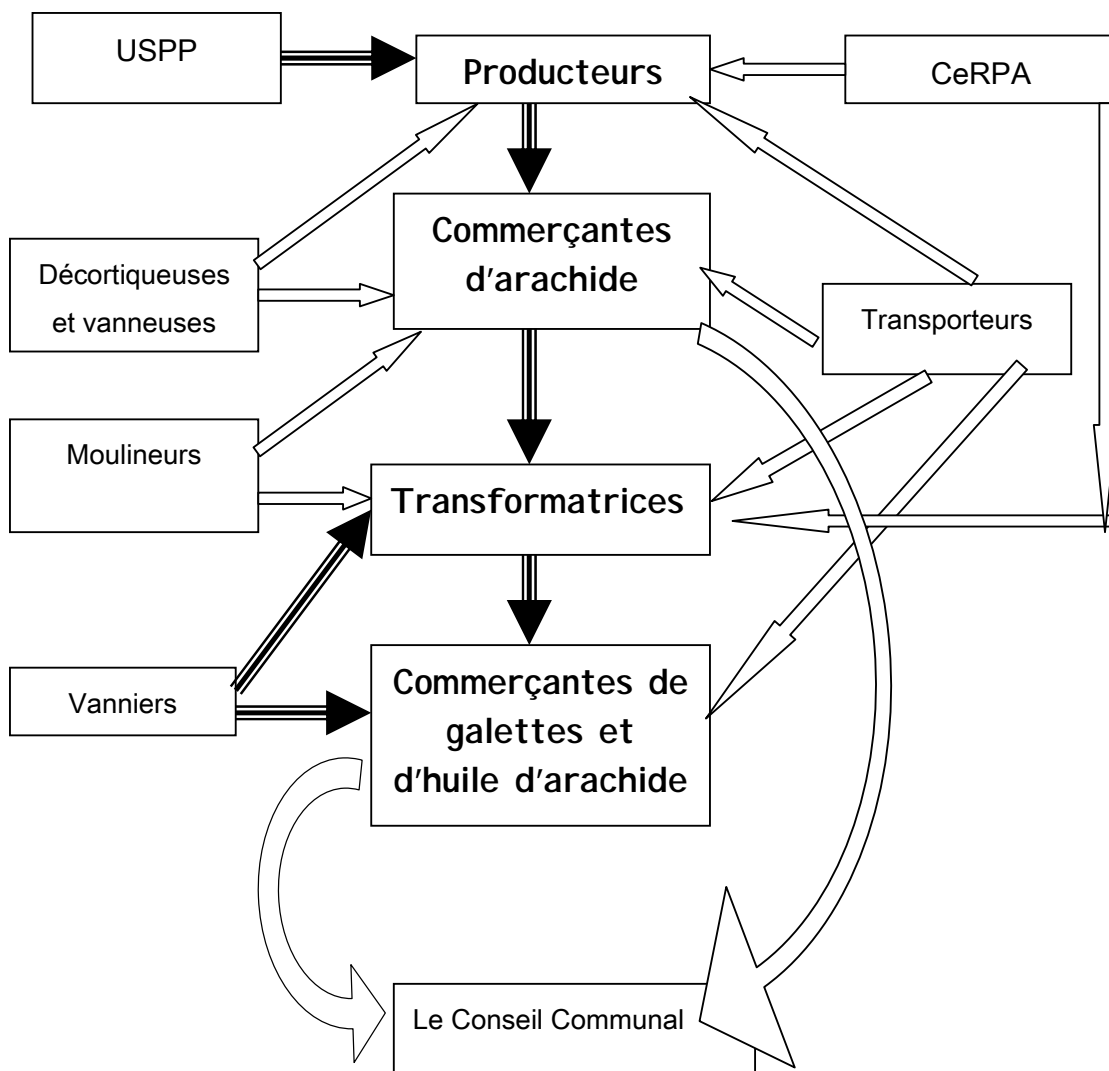


Photo n°5 : Cuisson des galettes

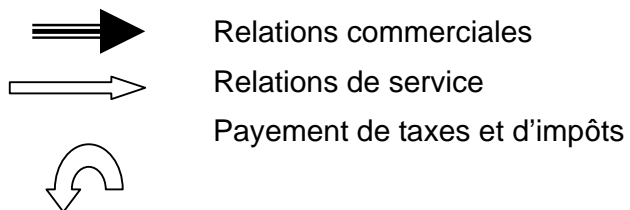
Par ces photos, nous montrons les femmes en activités pour la préparation et la cuisson des galettes d'arachide.

Le graphe qui suit, montre le lien entre les différents axes de transformation et de commercialisation de l'arachide.

Schéma sur les différents points d'intervention de la femme au niveau de la filière arachide



Légende



Le tableau explique le rôle joué par chaque acteur. Le CeRPA traite les produits agricoles avant et après la récolte. L'USPP vend les produits aux commerçants et aux producteurs. Les décortiqueuses et les vanneuses font le tirage de l'arachide tandis que les moulineurs transforment l'arachide en pâte pour la transformation en galettes et en huile. Quant aux vanniers, ils fournissent des paniers d'emballage aux transformateurs et aux commerçants.

La relation entre les différents acteurs est linéaire. Les commerçantes payent des taxes de marché pour le compte de la commune. L'arachide, du champ jusqu'à la transformation en passant par la vente doit être transportée par des pousse-pousse, des camions ou des taxis.

Dans le tableau ci-dessous, de tous les acteurs, l'Etat occupe la place prépondérante parce qu'étant l'acteur principal dans les secteurs économique, social, politique, environnemental et culturel. Ce qui est intéressant dans la filière arachide est la transformation et la commercialisation du produit sous plusieurs formes.

Tableau n° 3: Caractéristiques des catégories d'acteurs intervenant dans la filière arachide.

Type d'entreprise	Types d'activité conduite	Critères locaux de différenciations avancées	Type de main d'œuvre utilisé	Remarque sur le type de technologie utilisée	Localisation des entreprises
Producteurs	Production d'arachide	Ce sont des agriculteurs qui cultivent l'arachide. Ils vendent d'abord aux champs puis, au marché.	Le nombre de la main d'œuvre est relatif et dépend de la taille des exploitations. Main-d'œuvre familiale (70%) et 30% de main d'œuvre salariée.	La technologie utilisée n'a pas évolué depuis les temps anciens jusqu'à nos jours (houe, coupe-coupe, daba).	Banamè.
Commerçantes d'arachide.	Achat et vente de l'arachide.	Elles sont les principales intermédiaires entre producteurs et transformatrices. Il y a des grossistes et des détaillants. Les grossistes pré financent parfois la production et achètent le produit moins cher. Ils disposent généralement de magasins de stockage dans les villages ou aux abords des marchés de leurs zones d'écoulement. Les détaillants sont généralement des femmes qui ne disposent pas de capitaux consistants, mais qui assurent l'écoulement à petite échelle soit en rachetant l'arachide chez les grossistes, soit en l'achetant directement chez les petits producteurs de proximité. 50% au moins des femmes de Don-Tan mènent cette activité.	Main-d'œuvre principalement familiale.	La technologie utilisée est basée sur les unités de mesures que sont les sacs en laine de 50 et 100 kg en plus des bassines et bols de mesures connues par les usagers.	Don-Tan, Quinhi, Covè

Transporteurs de premier ordre	Transportent l'arachide du champ au magasin ou dans les villages d'écoulement	Ce sont des chauffeurs de camions ou tout au moins de véhicules bâchés qui se servent de leurs moyens pour assurer le transport de l'arachide depuis les champs jusqu'aux lieux indiqués par les commerçants (e) qui doivent payer la prestation. Ils peuvent être propriétaires ou engagés par le propriétaire du moyen de transport. Il y aussi des chargeurs de pousse-pousse qui font parfois le transport.	Main-d'œuvre principalement salariée.	camions, les véhicules bâchés et les pousse-pousse	Zagnanado, Covè, et Bohicon
Décortiqueuses et vanneuses	Epluchage et triage de l'arachide.	Les acteurs de ce type d'entreprise sont des conducteurs de machines décortiqueuses qui s'associent à une main-d'œuvre occasionnelle pour séparer le grain d'arachide des coques.	La main-d'œuvre utilisée est principalement salariée, car les propriétaires de machines engagent des ouvriers pour conduire les machines.	La technologie utilisée est une machine décortiqueuse qui est plus performante que la meule artisanale d'autrefois.	Don-Tan, Banamè, Covè.
Transformatrices	Préparation des galettes et l'huile d'arachide dont elles assurent l'écoulement sur les marchés.	C'est à ce niveau que l'arachide se transforme en galettes prêtes à la consommation. On peut dégager dans l'ensemble quatre catégories : La grande catégorie est celle des transformatrices capables de préparer 10 à 15 paniers de galettes d'arachide par semaine. Ensuite vient la deuxième, qui regroupe les transformatrices qui peuvent produire 4 à 6 paniers par semaine. La troisième renferme les préparatrices dont la capacité de préparation se situe entre deux à quatre paniers par semaine. La dernière catégorie est celles qui transforment un panier par semaine. Beaucoup de groupements s'adonnent à cette activité.	La première catégorie utilise principalement la main d'œuvre salariée, la deuxième catégorie combine main d'œuvre salariée et familiale, les deux dernières catégories utilisent plus la main d'œuvre familiale.	Le type de technologie paraît rudimentaire car, il n'a pas connu à nos jours de grandes modifications. Les travaux sont pour la plupart manuels.	Covè, quelques localités de Zagnanado comme Bamè, Houégbo.

Moulineurs	Transformation de l'arachide en pâte	Ce sont des conducteurs de moulin à maïs. Ils peuvent être propriétaires ou engagés par des propriétaires de moulins.	Main-d'œuvre strictement salariée	Il n'existe pas encore de machine spécialisée pour la mise en pâte de l'arachide, et ce sont les moulins à maïs qui sont mis à contribution pour le faire	Zagnanado et Covè
Transporteurs de 2 ^{ème} ordre	Transport des galettes d'arachide de leur lieu d'emballage au marché.	Ce sont en général des conducteurs de taxi-moto (zémidjan), et des chargeurs, des chauffeurs de taxi-brousse et chargeurs de pousse-pousse.	Main-d'œuvre principalement salariée	Des motos à deux roues, des taxis-brousse et des pousse-pousses	Zagnanado, Covè, Bohicon
Vanniers	Fournissent des paniers d'emballage aux transformatrices	Ils sont des agriculteurs qui associent la fabrication des paniers à leur activité quotidienne.	Main-d'œuvre familiale	Essentiellement manuelle.	Zagnanado, Covè
Commerçantes de galettes et d'huile d'arachide	Des vendeuses de galettes et d'huile d'arachide	Elles vivent généralement à l'extérieur de la zone de transformation, et se ravitaillent auprès des transformatrices en un lieu fixe, dans les maisons ou dans le marché. Elles peuvent être des grossistes, des semi-grossistes et les détaillants.	Main-d'œuvre familiale et salariée	Boutiques et vente ambulante	Zagnanado, Covè, Bohicon Parakou et Cotonou

Paragraphe 2 : Appréciation de la situation de la femme

A- Place de la femme dans le processus de prise de décision

1°)- Au niveau traditionnel

Aux plans familial et communautaire, le pouvoir de décision reste concentré dans les mains des hommes. Malgré leur poids démographique plus important et le fait que tout le monde s'accorde à reconnaître leur contribution remarquable au développement économique et social du pays, les femmes sont, pour la majorité, tenues à l'écart des centres de décision et de gestion des structures du pouvoir dans le processus de développement. Cela laisse subsister un partage inéquitable du pouvoir et de responsabilité à tous les niveaux de la vie sociale de la Commune.

La faible présence des femmes dans les instances de prise de décision et de gestion au niveau communautaire explique la non prise en compte de leurs besoins et intérêts dans les programmes et projets de développement ; leur grande majorité étant pratiquement privée du droit d'exprimer leurs avis et leurs souhaits.

La situation dans les organisations professionnelles de base est pratiquement similaire. Rares sont les femmes rurales qui accèdent aux instances et postes de décisions des groupements, unions et autres associations.

2°)- Au niveau moderne

Les activités de proximité que mènent les femmes au quotidien les mettent au cœur des problèmes de développement de la commune. Cette situation impose à la femme de s'organiser pour assumer les responsabilités qui sont les siennes au niveau local.

Si les femmes sont totalement absentes de la sphère de prise de décision à la base ou en nombre insignifiant, la satisfaction de façon adéquate leurs besoins seront difficiles à réaliser.

Alors, si avec le processus de décentralisation, la femme laisse encore son destin se jouer selon la volonté des hommes, sa situation ne fera qu'empirer. Etant

donné que nul ne peut faire le bonheur de quelqu'un mieux que lui-même, il va falloir que chaque catégorie socioprofessionnelle, chaque classe d'âge ait un ou plusieurs mandataires au sein du conseil communal pour mieux poser ses problèmes et mieux défendre ses intérêts.

Plus particulièrement, le rôle de la femme, considérée comme le sel de la vie et le levain de la société, n'est pas à négliger dans la prise de décision au sein du conseil communal. Il faut que les femmes puissent, par leur présence massive au conseil, infléchir les délibérations pour une prise en compte de leurs légitimes préoccupations souvent sous-estimées, consciemment ou inconsciemment par les hommes¹³.

La participation de la femme à la prise de décision ne doit pas alors s'apprécier en termes de nombre de femmes élues maires, mais, en termes de nombre de femmes présentes au sein du conseil municipal. C'est d'ailleurs un passage obligé pour accéder aux fonctions de maire. Si les femmes veulent réellement participer au développement de la commune et améliorer leurs conditions de vie, elles doivent inévitablement s'impliquer dans les instances locales.

B- Entraves à l'amélioration de la situation de la femme

Ces entraves se retrouvent tant au niveau social et culturel qu'au niveau politique et économique.

1°) Au niveau social et culturel

Les pesanteurs socioculturelles s'entendent comme des forces d'inertie, des attitudes de résistance spécifique d'un groupe donné, qui reste conservateur et très attaché aux traditions. Ce sont des pesanteurs qui font considérer la femme comme un objet de plaisir et la rendent peu respectée ; elle représente par ailleurs un capital générateur d'une main-d'œuvre florissante par le biais de la polygamie.

Ce mode d'intégration de la femme ne favorise guère son émancipation. Le rôle de la femme est perçu exclusivement comme celui d'une épouse et d'une mère, le seul apprentissage qui revient à une fille reste lié à ces deux rôles qu'assumaient sa mère, les coépouses de sa mère et de ses tantes. A quoi bon alors la scolariser,

¹³ RIFONGA-Bénin « La décentralisation au Bénin : un défi pour la femme P.12

d'autant plus que selon les parents, les filles scolarisées refusent d'accepter le mari qu'on leur a choisi et pour lequel la famille a déjà pris des engagements ?

La crainte de l'inconduite sexuelle des élèves filles, un autre facteur de dévalorisation de la dot et surtout de la famille justifie également la réticence des parents à la scolarisation des filles. Nos recherches ont enfin révélé que les cas de maternité non désirés chez les élèves filles sont rares.

La confiance que la société place en l'école est très réduite : les échecs répétés vécus par les élèves, les chômages persistants des diplômés, l'incapacité de l'école à répondre aux besoins du milieu, amènent les parents à considérer l'école comme une perte de temps et d'argent. Les femmes feraient donc mieux de s'occuper des personnes âgées en leur apportant leur assistance sous plusieurs formes (nourriture, soins, habillement). Elles se valorisent mieux dans des groupes de danse et d'animation « gbè houn » très dynamiques et enthousiastes qui expriment leurs sentiments de révolte par rapport à leurs conditions de vie.

2°)- Au niveau politique et économique

Le secteur moderne dans lequel la femme peut exercer une activité rémunératrice, elle demeure écrasée par la tradition qui se définit comme une manière d'agir et de penser transmise de génération en génération. Ici, tout se fait avec subtilité pour démontrer à la femme que la seule voie pour son épanouissement possible se trouve dans la reproduction, sauf quand on a besoin d'elle dans la production comme régulatrice sociale ou comme main-d'œuvre gratuite.

Dans ces conditions, il n'est reconnu à la femme aucun rôle important dans les domaines politique, culturel et économique. La société cultive chez elle une mentalité d'un être faible mais rusé, de personne assistée, pour laquelle il faut tout décider. Pour cela, il faut éviter autant que possible de l'envoyer à l'école. Et selon les préjugés, la scolarisation conduirait à la dépravation des mœurs et à la désobéissance aux hommes.

D'autres entraves à l'amélioration de la situation de la femme découlent :

- **De la surcharge de la femme par des tâches pénibles et non valorisantes**

En effet, les domaines tels que l'approvisionnement du ménage en eau potable, la collecte et le transport du bois de chauffe, la cuisson des aliments, l'entretien des enfants et leur éducation ne font pas la préoccupation de l'homme. Toutes ces tâches relèvent de la responsabilité de la femme à laquelle s'ajoute la procréation. La pénibilité des tâches de la femme est perceptible à travers les outils archaïques qu'elle utilise encore : la meule pour écraser le piment, la hache, le coupe-coupe et la daba pour fendre le bois et labourer.

Par ailleurs, dans la situation de crise actuelle, l'importance du rôle de la femme dans la société s'est accrue en ce sens que la surcharge de ces tâches qui lui incombent s'est aggravée et qu'elle est obligée de se dépenser davantage pour y faire face car toute la responsabilité lui revient.

- **De la faible scolarisation des filles et de l'insuffisante formation des femmes**

Qu'en est-il de la prise en compte des problèmes de la femme, dans le processus d'intégration sociale et économique ?

L'intégration de la femme ne concerne pas seulement les femmes. Elle concerne aussi bien les hommes que les enfants de tout âge et de tout sexe. Toutes les couches de la société en tireront un grand profit. L'intégration de la femme au développement n'intéresse pas non plus uniquement les domaines sociaux tels que l'éducation et la santé. Elle concerne aussi et surtout le domaine économique, car le problème majeur qui se pose est celui du partage des revenus et des rôles au sein de la famille et de la société civile. En somme, c'est tout l'environnement social, culturel et économique qui interfère dans la problématique de la promotion de la femme.

• **De l'alphabétisation**

Sur le plan de l'éducation non formelle les femmes sont sous-représentées avec un taux d'alphabétisation féminine inférieur à celui des hommes. D'après les données des recensements au Bénin, depuis 1979, le taux d'alphabétisation des Béninois (6 ans et plus) a connu un accroissement ; il est passé de 23,3% à 37,7% en 2002. Cet accroissement est plutôt marqué au niveau du sexe masculin : 32,6% en 1979 à 48,2% en 2002 contre respectivement 15% et 28,1%¹⁴ pour le sexe féminin. Cette faible participation semble d'origine sociale et culturelle. Les alphabétiseurs sont en général de sexe masculin et certains maris refusent à leurs épouses l'autorisation de suivre les cours. L'insuffisance des moyens humains, matériels et financiers, didactiques gêne les uns et les autres : l'absence de document visuel, de matériel pour l'alphabétisation est vivement ressentie. La multiplicité des langues n'est pas sans créer certaines difficultés.

Dans nos sociétés actuelles à économie monétaire, où la famille béninoise perd de jour en jour sa cohésion et les liens de solidarité, elle n'arrive plus à résoudre les problèmes d'éducation, de protection, de santé, de subsistance des enfants. Cette situation confuse est génératrice de graves problèmes sociaux tels que les drames familiaux, à savoir les divorces, la prostitution des jeunes filles et même des femmes, elles-mêmes, l'alcoolisme, la drogue, le banditisme. Or, les femmes prédominent dans la population béninoise, où elles représentent près de 52%.

Le principe de l'égalité des sexes est partout prôné mais souvent démenti dans les faits. En général, les femmes elles-mêmes, ou plutôt les mères de famille à travers l'éducation qu'elles donnent à leurs enfants, accordent plus de liberté à leurs garçons qu'à leurs filles retenues au foyer pour les travaux domestiques.

Dans l'enseignement de base plus précisément, le nombre de filles inscrites est très faible par rapport à celui des garçons. Dans l'enseignement moyen général, les jeunes filles ne représentent que 21,69% des effectifs¹⁵. Le taux brut de scolarisation des filles qui était de 42,7% en 1992 est passé à 49,64% en 1995,

¹⁴ Source : Rapport National Décennale de la mise en œuvre du programme d'Action de Beijing P. 19

¹⁵ Source : Document de statistique des effectifs scolaires du Ministère de l'Éducation Primaire et Secondaire (1992-2002) PNUD.

61,15% en 1999 et 69,9% en 2002. L'accroissement du taux de scolarisation des élèves de l'enseignement technique et de la formation professionnelle est dû à l'expansion de certaines filières telles que l'hôtellerie, la restauration, les sciences techniques et administratives : 11,48% entre 2001 et 2002 et 25,54% entre 2002 et 2003 (avec respectivement entre 2001 et 2003, 2977 filles ; 3319 filles ; 4167 filles), la possibilité pour la fille de reprendre les études interrompues pour cause de maternité constitue une avancée non négligeable.

Dans la plupart des villages, les écoles mixtes notamment sont des sources de dépravation et de déstabilisation sociale. Le statut de la femme au sein de la société est un obstacle majeur. Plus ou moins asservies à l'homme selon les groupes sociaux et culturels, les femmes se heurtent aux réticences de leurs maris ; elles assurent le plus souvent la totalité de l'entretien des enfants ; ce qui pèse lourdement sur elles. Aussi ne sont-elles pas disponibles pour bien suivre une formation.

Bien que les textes législatifs affirment l'égalité des sexes, la femme est traitée en mineure dans tous les domaines. Elle doit être totalement soumise à l'homme, elle doit lui être fidèle. Après le statut social de la femme, nous abordons la phase critique des résultats.

Dix ans après Beijing les différents projets et programmes mis en œuvre jusqu'à présent n'ont pas permis d'enclencher le processus réel de promotion de la femme, surtout en milieu rural. Le diagnostic met en exergue les points ci-après :

- un statut perpétué de longue date qui maintient les femmes dans une situation de dépendance socio-économique et culturelle par rapport à l'homme ;
- cette situation induite chez la femme un manque de confiance en soi en l'empêchant de prendre des initiatives propres à modifier l'état d'esprit dominant ;
- d'une manière générale, les femmes ont une plus grande difficulté d'accès que les hommes à l'alphabétisation, à l'instruction formelle, à l'information, et aux technologies ;
- les femmes ont également peu d'accès aux ressources productives (terres, crédits...), ce qui constitue un frein important à la prise de décision.

Section 2 : Evaluation des données

Paragraphe 1 : Critique et analyse des données

A- Présentation des résultats

1- Critique des résultats sociaux et économiques

Les femmes sont impliquées dans une multitude d'opérations commerciales axées sur les activités agricoles et participent de ce fait à un plus grand nombre d'activités génératrices de revenus que les hommes. Cet état de choses s'explique par plusieurs raisons principales à savoir :

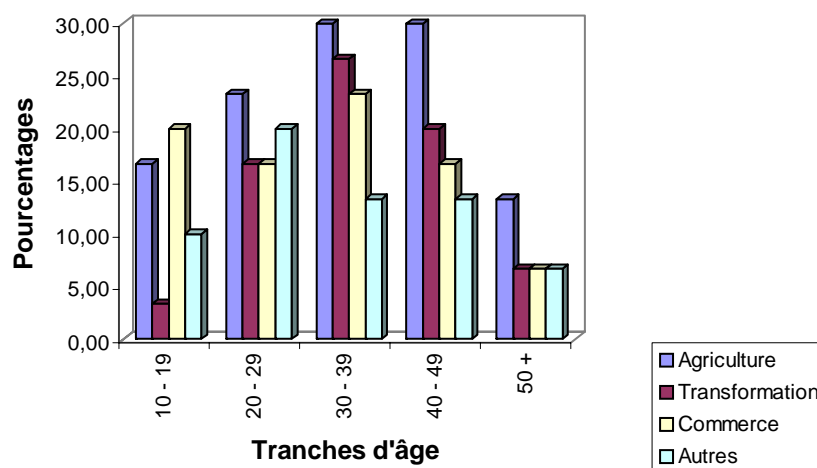
- l'agriculture, qui est une activité dominante ne génère pas suffisamment de revenus pour les besoins du ménage car elles doivent vendre ces produits pour se procurer des denrées alimentaires, bijoux, pagnes ;
- la tranche d'âge dominante de participation à l'agriculture se situe entre trente et quarante ans ; elle se traduit par la responsabilité de la femme et la taille de la main d'œuvre. Il en est de même pour le commerce et la transformation des produits ;
- une seule activité ne permet pas de répondre aux besoins financiers ; mais la diversification des sources de revenus contribue à réduire les risques de pauvreté.

Tableau N°4 : Ventilation des principales activités par tranche d'âge des personnes enquêtées

Tranches d'âges	Branches d'activités				Total
	Agriculture	Transformation de produits	Commerce	Autres	
10- 19ans	16,67	3,33	20,00	10,00	50,00
20 – 29 ans	23,33	16,67	16,67	20,00	76,67
30 – 39 ans	30,00	23,33	23,33	13,33	93,33
40 – 49 ans	30,00	16,67	16,67	13,33	80,00
50 ans +	13,33	6,67	6,67	6,67	33,33
Total	113,33	66,67	83,34	63,33	333,33

Source : Enquête personnelle sur le terrain du 3 au 21 mars 2006 dans la Commune de Zagnanado.

Ventilation des principales activités par tranche d'âge des personnes enquêtées



Graph 5 : Ventilation des principales activités par tranche d'âge des personnes enquêtées

2°)- Analyse de la situation

La superficie de terre cultivable est de 24000 hectares dont 49,38%¹⁶ seulement sont exploités. Cette superficie moyenne est trouvée dévolue aux céréales, tubercules, cultures maraîchères dans la commune de Zagnanado par rapport au département du Zou. Le rendement du riz est de l'ordre 4000 Kg/ha avec une variation de 1200 Kg/ha à Covè et à Zagnanado. Ce rendement est acceptable, car il s'agit du riz pluvial cultivé dans quelques bas-fonds sommairement aménagés par un projet des chinois.

L'agriculture est plus pratiquée dans la tranche d'âge 30 et 49ans, après suit la transformation des produits et leur commercialisation.

Entre 10 et 19 ans, c'est le commerce qui domine car les femmes sont aidées par leurs filles qui n'ont jamais fréquenté ou qui sont déscolarisées, de 30 à 39 ans, exercées surtout par la tranche d'âge de 20 à 30 ans. Ceci implique la nécessité d'intensifier les actions de vulgarisation et d'amélioration de leurs mesures d'accompagnement.

La préoccupation majeure des femmes est de renforcer l'économie de la commune de Zagnanado et d'assurer à la population un approvisionnement alimentaire suffisant. Ce renforcement du pouvoir économique des femmes passe par l'accès à la terre et aux moyens de production, au crédit et à une augmentation de leur revenu. La participation de la femme se révèle un élément prépondérant dans les activités de production, de transformation, de commercialisation des produits agricoles et dans le secteur informel commercial. Les activités génératrices de revenus qu'elles soient principales ou secondaires, sont menées simultanément ou très souvent de façon successive selon la période de l'année et concernent la transformation des produits agricoles, l'agriculture, le commerce, l'élevage, la pêche, et l'artisanat. Le commerce ne dépasse pas souvent le cadre du village. C'est une activité exercée par la plupart des femmes qui en tirent un revenu d'appoint. Elle concerne surtout le commerce des produits agricoles et le petit commerce.

¹⁶ Source : Atlas monographique des Communes du Bénin, Projet tripartite bénino-franco-allemand d'appui à la Décentralisation/Déconcentration, juin 2001

En ce qui concerne le petit commerce, il porte sur la vente au détail des produits divers. Ces produits sont en général le pétrole, le tabac local, les cigarettes la cola, les boîtes de conserve alimentaire, le sucre, les bonbons et divers condiments de cuisine. De la saison de pluies à la période de pointe des travaux champêtres, les activités de commerce sont temporairement bloquées.

B- Situation des activités politiques

Depuis 1990 au Bénin, c'est-à-dire à l'avènement du renouveau démocratique, la situation de la femme s'est un peu améliorée. Par exemple, le gouvernement formé en 2006, compte cinq femmes sur les vingt deux ministres nommés. A l'Assemblée Nationale il y a sept femmes sur les quatre vingt trois députés. Une femme se trouve à la tête de la Cour Constitutionnelle. A Zagnanado, une seule femme est deuxième adjoint au maire de la commune. La femme doit avoir confiance en elle même, de la détermination, et du militantisme.

Paragraphe 2 : Réalités de la participation de la femme au processus de développement

A- Vérification des hypothèses

1°) Degré de validation de l'hypothèse n°1

Il ressort des analyses des données relatives aux enquêtes que les femmes, à part les travaux domestiques, s'adonnent aussi aux travaux champêtres. Le statut social actuel de la femme lui confère de nombreuses responsabilités. Elles consacrent la plus grande partie de son temps d'éveil aux travaux ménagers, à l'élevage, la pêche, la transformation et la commercialisation des produits agricoles.

2°) Degré de validation de l'hypothèse n°2

Le développement passe par la synergie des relations hommes et femmes. Avec la décentralisation, il s'opère un transfert de compétences de l'Etat central vers les collectivités locales et décentralisées. Celles-ci sont autonomes financièrement et juridiquement.

Dans une logique d'approche, la constitution des différentes instances de décision doit connaître la participation de l'homme et de la femme. L'approche genre

en tant qu'outil d'analyse s'intéresse aux rôles joués par chaque acteur social c'est-à-dire l'homme et la femme.

3°)- Degré de validation de l'hypothèse n°3

L'accès aux ressources et le contrôle sont des facteurs clés déterminant le profit que les femmes peuvent tirer de leur travail. Les ressources financières, économiques, éducatives ne sont pas également réparties entre les hommes et les femmes. Il importe de reconnaître le cadre juridique, les méthodes et la répartition des rôles entre hommes et femmes dans la production. Cette analyse permet de déterminer qui fait quoi, qui peut participer au changement et éviter d'accroître la charge des femmes dont leurs ressources ne peuvent augmenter.

- Qui bénéficient des fruits du progrès ?

Au regard de l'analyse, des données recueillies lors des enquêtes, force est de constater que les femmes de la commune de Zagnanado ne jouissent pas de tous les droits pour participer pleinement aux activités de développement socio-économique de la localité. Les problèmes auxquels la femme se trouve confrontée sont : la charge du travail excessif, l'accès insuffisant aux moyens de production, à l'emploi et la migration sans cesse croissante des hommes vers les villes ou pays limitrophes. Par ailleurs, diverses mesures sont appelées à contribuer quelque peu à une meilleure prise en compte de la femme dans le processus de développement tant il est vrai qu'elle mérite une attention particulière dans les politiques et programmes de développement.

B- Formulation du diagnostic

1°) Contenu du diagnostic

❖ *Élément de diagnostic du problème n°1*

Le statut social défavorable de la femme est dû pour une part à la méconnaissance de textes régissant les droits de la femme, la tradition et les interdits culturels.

❖ ***Elément de diagnostic du problème n°2***

La surcharge de la femme en travaux pénibles et non valorisés s'explique par l'absence d'une politique nationale de promotion de la femme de même que la non valorisation des atouts de la commune de Zagnanado

❖ ***Elément de diagnostic n°3***

Les mauvaises conditions de vie des femmes, impliquées dans les structures de la tradition sont dues à la méconnaissance et à la non application des textes.

2°) Limites du diagnostic

Ces différentes difficultés constituent en même temps les limites à la qualité des informations recueillies. Les stratégies de renforcement du rôle de la femme dans le processus de développement local permettent d'améliorer les conditions de vie de la femme, de proposer des recommandations et leur condition de mise en œuvre.

CHAPITRE DEUXIEME

***STRATEGIES DE RENFORCEMENT DU ROLE DE LA
FEMME DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT
LOCAL***

Section 1 : Objectifs et stratégies

Paragraphe 1 : Objectifs

A- Objectif général

L'objectif général de ces stratégies consiste à améliorer la participation de la femme au processus de développement local.

Le diagnostic stratégique a révélé que la femme dans la commune de Zagnanado participe pleinement au développement de cette localité. Ceci a été démontré par les différentes activités qu'elle mène quotidiennement. Cependant l'émergence de ce rôle joué par la femme dans la commune de Zagnanado reste encore soumis à des pesanteurs d'ordre social, culturel, et politique et économique.

Plus spécifiquement, cette participation vise des objectifs spécifiques.

B- Objectifs spécifiques

Revaloriser le statut de la femme

L'une des options essentielles de la stratégie de renforcement de la lutte contre la pauvreté est la promotion de la femme pour garantir un développement durable et équitable. Dans le domaine de l'alphabétisation, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, l'acquisition des connaissances solides, pratiques et durables ainsi que celle des aptitudes et attitudes favorables au travail productif doivent être fortement recherchées dans la prise en compte des attentes de la population de la commune de Zagnanado.

Améliorer les conditions de vie de la femme

L'amélioration des conditions de vie de la femme passe par la promotion de celle-ci dans les instances de décision, en valorisant les cultures et traditions favorables à son épanouissement ainsi qu'à l'amélioration du statut social et le respect de son statut juridique.

Paragraphe 2 : Orientations stratégiques

Les stratégies de renforcement du rôle de la femme dans le processus de développement doivent mettre l'accent sur l'accroissement des revenus en vue d'assurer le mieux-être de la population. Toutefois, l'amélioration de la participation de la femme au processus du développement, pour avoir un fondement solide, doit s'accompagner d'un ensemble d'actions en vue de la valorisation de l'image de la femme et au renforcement de son rôle dans les pouvoirs de décision.

A- Orientation stratégique 1 : Renforcement de capacités du rôle de la femme

1°) Promotion de l'éducation et de la formation de la femme

Au regard du diagnostic établi plus haut, l'inégalité qui persiste entre les deux sexes et évolue au détriment de la femme se justifie clairement par la faiblesse de l'accès de la femme à l'éducation.

Pour inverser cette tendance défavorable, il urge que des actions soient initiées pour améliorer l'accès et la qualité de l'éducation au profit de la femme. Ceci suppose :

- l'encouragement de l'instruction des jeunes filles ;
- l'initiation et la mise en œuvre des programmes spéciaux en adéquation avec la situation socioculturelle de la femme ;
- le suivi et l'appui régulier des femmes scolarisées ;
- promotion de la scolarisation des jeunes filles.

2°) Vulgarisation des textes et sensibilisation de la population sur le statut social de la femme

La cohabitation de l'homme avec la femme, dans la société béninoise et plus spécifiquement dans la commune de Zagnanado, se révèle souvent au profit de l'homme. Ce phénomène se produit par ignorance, par méconnaissance du statut et des rôles réservés à chacun de ses acteurs dans le Code des Personnes et de la Famille en vigueur au Bénin. Pour mettre fin à cette inégalité, la mise en œuvre des textes régissant le statut de la famille et de ses membres s'avère indispensable.

Cette mise en œuvre suppose à cet effet la vulgarisation de ces textes et la prise des sanctions dans des situations d'infractions.

Il s'agit des actions suivantes :

- l'organisation des campagnes d'explication du Code des Personnes et de la Famille ;
- la tenue régulière des journées de réflexion sur la gestion familiale ;
- la formation des femmes de la commune de Zagnanado sur le statut juridique de la famille et de la femme au Bénin.

3°) Appui technique et aux groupements des femmes

Bien que la femme de Zagnanado, soit individuellement ou en association, pourvue de capacités techniques pour réussir dans les activités économiques, elle se trouve confrontée à l'accès de crédit pour l'amélioration des dites activités. Son accès, désormais au système financier constitue donc un atout pour son intégration au processus de développement. Il faut rappeler que le système financier actuel bien que destiné à cette couche de population lui est inaccessible au regard des conditions et des préalables. L'appui financier dont il s'agit pour les femmes de Zagnanado est celle qui est adaptée aux activités qui y sont menées : la mise en place des crédits à court et à moyen terme ;

- l'adaptation des services de micro-finance aux besoins de financement de l'agriculture qui est une activité principale des femmes de Zagnanado ;
- le renforcement des infrastructures économiques de base ;
- le désenclavement des zones de production de la commune de Zagnanado.

4°) Amélioration des services sociaux de base au profit de la population de la commune de Zagnanado

L'amélioration des services de base au profit des femmes de la commune de Zagnanado se pose en termes de morbidité et de mortalité élevées surtout chez les femmes et les enfants, les besoins en infrastructures sanitaires adéquates, sont importants, mais malheureusement les normes et standards en santé publique et de reproduction sont difficiles à définir en réponse à la dynamique démographique.

L'analyse des capacités de la femme de la Commune de Zagnanado indique que les domaines d'action prioritaire relèvent surtout du socioculturel et du politico-économique. Pour lever les obstacles qui entravent la participation des femmes au développement local, il est indispensable qu'elles puissent accéder aux ressources et les contrôler, qu'elles aient plus d'opportunités de participer aux prises de décisions.

Ainsi, pour couvrir le champ de toutes les préoccupations, les actions suivantes sont nécessaires :

- initiation des femmes aux nouvelles méthodes et techniques de production et de conservation ;
- amélioration des services de micro finances à travers leur adaptation aux besoins de financement des femmes productrices.

B- Orientation stratégique 2 : Renforcement de la participation des femmes aux prises de décisions

1°) Elimination des entraves sociales, culturelles et juridiques qui pèsent sur la femme

Un pas important a été fait avec la promulgation de la loi n°2002-07 du 24 août 2004 portant Code des Personnes et de la Famille. Il est nécessaire cependant d'intensifier les actions de sensibilisation et de formation afin de veiller à l'application des textes en vigueur. Pour ce faire, on procédera à :

- la mise en œuvre de la vulgarisation de son contenu à toutes les couches sociales.
- la mise sur pied d'un comité chargé de l'application et du suivi du code.
- l'organisation de stages de mise à niveau des officiers de l'état civil et d'autres agents sociaux sur le nouveau code.

En ce qui concerne les us et coutumes, afin de toucher les mentalités de façon profonde et sans que les gardiens des patrimoines culturels, des secrets et croyances maléfiques soient indexés, il sera nécessaire d'entreprendre des recherches très approfondies sur les entraves sociales et culturelles qui sous-tendent l'éducation et les comportements reléguant la femme à un rang toujours inférieur.

2°) Responsabilisation des femmes

On note une faible participation de la femme à la gestion de la chose publique tant au plan politique que professionnel. Cependant un tel comportement est moins perceptible au sein de la famille.

En vue de renforcer cette participation et de la rendre plus effective il faudra :

- responsabiliser davantage la femme ;
- l'associer à la prise des grandes décisions, à la conception, ainsi qu'à l'exécution et le suivi évaluation des projets ;
- promouvoir un meilleur encadrement et suivi des organisations féminines ;
- renforcer et redynamiser les structures existantes de concertation. Cette responsabilisation drainera les femmes, à quelque niveau que ce soit et leur permettra de s'exprimer davantage et de se faire écouter.

Problème général	Objectif général	Objectifs spécifiques	Stratégies	Actions
La femme participe t-elle au processus de développement local ?	Améliorer la participation de la femme au processus du développement local.		- Alphabétisation des femmes ;	-conscientisation de la couche féminine sur son statut - création et animation des centres d'alphabétisation de la femme ; -facilitation de l'accès à la formation et à l'information
		Revaloriser le statut social de la femme.	- vulgarisation des textes et sensibilisation de la population sur le statut de la femme ;	-formation des femmes de la commune de Zagnanado sur le statut juridique de la famille et de la femme au Bénin
			- Promotion de l'éducation et de la formation de la femme	- promotion de la scolarisation des jeunes filles ; - l'encouragement de l'instruction des jeunes filles ; -l'initiation et la mise en œuvre des programmes spéciaux en adéquation avec la situation socioculturelle de la femme ; -le suivi et l'appui régulier des femmes scolarisées
		Améliorer les conditions de vie de la femme de la commune de Zagnanado	- appui technique et financier aux groupements des femmes ; - amélioration des services sociaux de base au profit de la population de commune de Zagnanado.	- renforcement des infrastructures économiques de base ; - désenclavement des zones de production de la commune de Zagnanado ; - Formation des femmes sur les nouvelles méthodes et techniques de production et de conservation ; - amélioration des services de micro finances à travers leur adaptation aux besoins de financement des femmes productrices de la commune de Zagnanado ; - amélioration des services de micro finances à travers leur adaptation aux besoins de financement des femmes productrices de la commune de Zagnanado -initiation des femmes aux nouvelles méthodes et techniques de production et de conservation

		responsabilisation de la femme	<ul style="list-style-type: none"> - responsabiliser davantage la femme ; - l'associer à la prise des grandes décisions, à la conception, ainsi qu'à l'exécution et le suivi évaluation des projets ; - promouvoir un meilleur encadrement et suivi des organisations féminines ; - renforcer et redynamiser les structures existantes de concertation
		Elimination des entraves socioculturelles et juridiques de la femme	<ul style="list-style-type: none"> - la mise en œuvre de la vulgarisation de son contenu à toutes les couches sociales. - la mise sur pied d'un comité chargé de l'application et du suivi du code l'organisation de stages de mise à niveau des officiers de l'état civil et d'autres agents sociaux sur le nouveau code.

Tableau n°5 : Tableau de synthèse sur l'étude « participation de la femme au processus de développement local : cas de la Commune de Zagnanado »

Section 2 : Condition de mise en œuvre des stratégies et recommandations

Paragraphe 1 : Condition de mise en œuvre des orientations stratégiques

A- Sensibilisation sur le rôle de la femme

1°) Alphabétisation des femmes

L'analphabétisme constitue pour la femme béninoise et celle de Zagnanado en particulier, un obstacle pour l'amélioration de sa contribution au développement local et à son épanouissement. L'éducation et la formation des femmes constituent un moyen essentiel pour informer et former cet acteur important de développement sur, non seulement ses rôles, mais aussi les moyens de les assurer. Ceci passe par :

- la conscientisation de la couche féminine sur son statut ;
- la facilitation de l'accès à la formation et à l'information ;
- la création et animation des centres d'alphabétisation de la femme.

2°) Analyse stratégique

Tout être humain se caractérise souvent par la recherche au quotidien de l'amélioration de ces conditions de vie. La situation de la femme rurale n'étant guère reluisante il s'avère nécessaire de renforcer de ses capacités, il convient de trouver l'approche stratégique à moyen terme adaptée à sa pleine participation au développement. Cette démarche stratégique pourra s'apprécier à travers les objectifs visés et les stratégies mises en place afin d'impliquer dans la sphère de production et de prise de décision de cette frange de la population qui fait plus 50% de l'ensemble.

Pour permettre aux femmes de disposer des aptitudes à utiliser les ressources, il faut assurer leur formation, améliorer leurs conditions sanitaires, et amener progressivement la société civile à porter un autre regard sur elles en reconnaissant de façon explicite leurs droits et leurs responsabilités. En d'autres termes, pour atteindre les objectifs de développement, il faut donner des capacités

humaines et institutionnelles supplémentaires à la femme, comme le résume le schéma ci-dessous.

Ainsi, pour atteindre les objectifs de développement tels que la réduction de la pauvreté, le relèvement du niveau de croissance économique, la compétitivité, il faut renforcer les capacités de la femme pour sa pleine participation au processus de développement local c'est-à-dire :

- renforcer les capacités humaines qui permettent de disposer de personnes ressources bien formées, qualifiées, productives et capables d'exécuter des tâches essentielles de conception et de gestion.
- renforcer les capacités institutionnelles en mettant en place les structures organisationnelles, les systèmes et les procédures susceptibles de capitaliser les compétences des femmes dans tous les domaines de la vie socioculturelle et politico-économique.

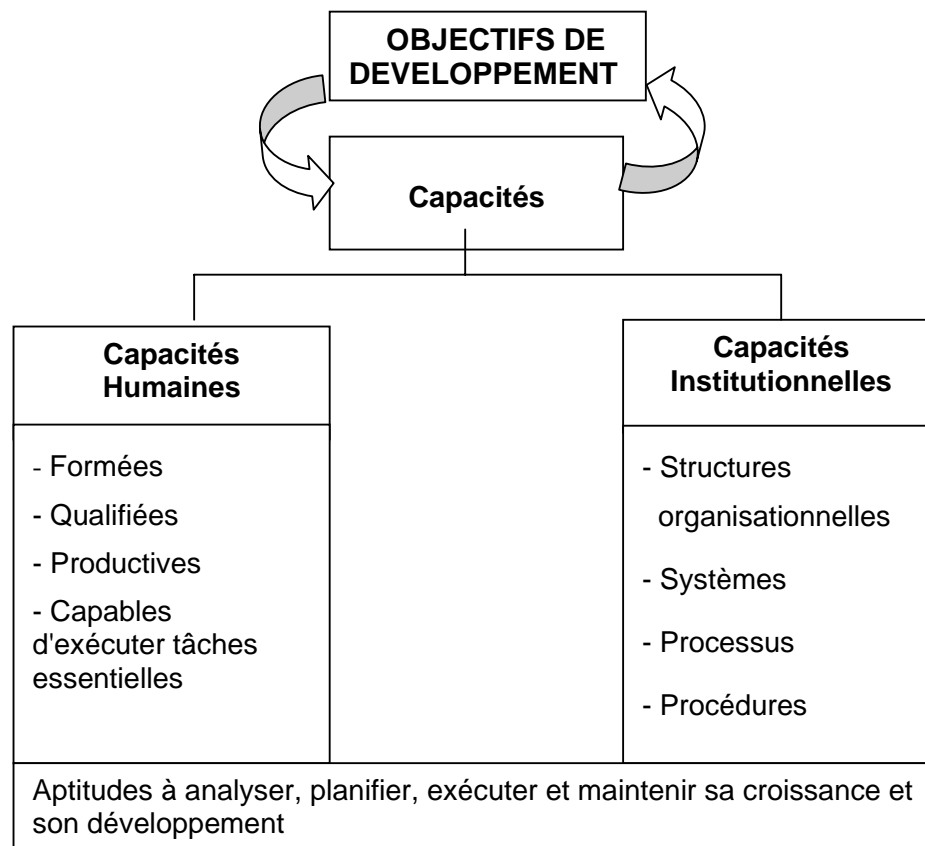


Schéma analytique des capacités de la femme

B- Capacitaires humaines et institutionnelles

1°) Capacités humaines

L'atteinte de la revalorisation du statut social de la femme par la mise en place des stratégies suivantes :

- le renforcement de l'alphabétisation fonctionnelle en français des femmes non instruites ;
- le développement de meilleures possibilités locales de recyclage et de perfectionnement des femmes en limitant les formations à l'extérieur qui ne les motivent pas.

2°) Capacités institutionnelles

L'amélioration des conditions de vie de la femme de la commune de Zagnanado passe par :

- la promotion de la formation professionnelle des femmes, sur la base d'une analyse concertée de leurs expériences de création et de gestion, en vue de leur fournir des orientations techniques et économiques viables ;
- l'encouragement des initiatives d'auto emploi chez les femmes et les filles non scolarisées ou déscolarisées, avec la contribution de divers projets d'appui à l'insertion professionnelle ;
- la modification progressive des comportements socioculturels et permettre l'ouverture d'esprit favorable à l'élimination des obstacles discriminatoires, il serait indiqué ;
- le recensement et l'exploitation des réseaux traditionnels de communication existants et accessibles aux femmes, pour faciliter la circulation de l'information en vue d'une connaissance plus élargie des motivations des femmes et d'une meilleure valorisation de leurs expériences ;
- la mise à contribution des médias et l'implication des hommes dans la recherche de solutions aux pratiques socioculturelles défavorables à la participation de la femme au processus de développement ;

- le renforcement des capacités d'organisation des femmes et leur participation au sein des organisations et autres associations. A cet effet, les femmes ont besoin d'accroître leur niveau d'autonomie organisationnelle en matière de prise de décision et de gestion dans la plupart des structures organisées qui ont une grande envergure ;
- l'amélioration de l'accès des femmes aux ressources telles que le capital financier, les équipements, la terre et les intrants dont la mobilisation constitue un handicap pour l'exercice à bon escient de leurs activités, par l'institution d'une banque des femmes garantie par les pouvoirs publics et les organisations des femmes ;
- le développement de l'information et de la communication en faveur des femmes pour un changement social (il s'agit surtout de l'éducation et de la formation pour le raffermissement de leur confiance en soi, le développement de leur esprit de solidarité par un partage de données d'expérience)

Paragraphe 2 : Recommandations

Aucune stratégie de développement ne peut aboutir sans une prise en compte de la responsabilité de la femme en raison de son rôle capital dans le développement socio-économique de la commune de Zagnanado.

A- A l'endroit des institutions

L'apport de l'Etat dans le renforcement des capacités des femmes dans la commune de Zagnanado est indéniable. Les différents services, ONG, institutions d'Etat qui interviennent en amont ou en aval ou tout simplement pour la promotion de la femme doivent mettre en œuvre tous les efforts possibles au renforcement de leurs capacités qui constituent l'un des principaux maillons du développement local.

A ce titre, encourager la scolarisation et la formation durable des filles serait un atout car les filles d'hier sont les femmes d'aujourd'hui et les filles d'aujourd'hui seront les femmes de demain.

La scolarisation et/ou la formation des filles constituent un des moyens les plus sûrs d'évoluer vers la société de demain avec des femmes de plus en plus

nanties de capacités élevées de négociation et d'action. A cet égard, la décision prise par le Gouvernement concernant la gratuité de la scolarisation des filles dans les zones rurales est une initiative louable. Il reste les mesures d'accompagnement susceptibles de rendre la décision facilement applicable par les ménages ruraux, surtout lorsqu'on sait que la scolarisation des filles dépend à la fois de la mère (en référence à ses revenus et à sa charge de travail) et du père (par rapport à son autorisation pour l'inscription de la fille). Il faut alors :

- poursuivre la sensibilisation des parents à la scolarisation des filles surtout dans les zones rurales ;
- poursuivre l'allègement de la participation des parents à la scolarisation des filles en rendant vraiment gratuit l'enseignement tout en fournissant aux filles tout le matériel didactique nécessaire ;
- améliorer la qualité de l'enseignement primaire.

1°) Ministère à charge des questions relatives aux femmes

En tenant compte des considérations qui précèdent, il serait souhaitable que le Ministère, œuvre désormais à :

- la promotion de l'éducation et de la formation des filles et des femmes ;
- l'autonomisation économique de la femme ;
- la promotion de la santé de la femme par le Ministère de la Santé ;
- l'amélioration et le respect du statut juridique et social de la femme ;
- la valorisation et la prise en compte du travail féminin ;
- la valorisation des cultures et des traditions favorables à l'épanouissement de la femme ;
- l'amélioration et le renforcement des dispositifs d'animation et d'encadrement à travers des canaux et supports de communication et de formation, afin de diriger davantage les services vers les femmes et de s'assurer qu'ils répondent à leurs besoins et préoccupations.

2°) Commune de Zagnanado

Ici la commune pourra mettre tout en oeuvre pour :

- veiller à l'entretien des voies de communication surtout les pistes de dessertes rurales ;
- renforcer les groupements et structures d'entraide des femmes pour soutenir la satisfaction de leurs besoins quotidiens ;
- améliorer l'accès des femmes aux ressources et aux bénéfices issus de leurs activités ;
- améliorer leur place dans la société et de leur participation au processus de développement ;
- développer l'intercommunication des groupements féminins, des ONG et les structures d'appui à l'interface qui facilitent leur accès aux services techniques et bailleurs de fonds disposés à leur accorder une assistance technique et financière ;
- appuyer des réseaux d'organisation, et des fédérations d'associations féminines ou d'ONG favorables à la promotion de la femme ;
- concerter à l'échelon communal avec les cellules de micro finances locales, l'association des praticiens de la micro finance et les autres de financement ;
- assouplir les critères de sélection des dossiers de crédits des femmes, notamment au niveau des garanties requises

B - A l'endroit des femmes

Pour leur promotion et participation au processus de développement, les femmes doivent penser à :

1°) Dans les prises de décision

- s'adapter aux programmes d'alphabétisation aux activités des femmes afin de les mettre en oeuvre dans tous les projets et programmes orientés vers la promotion des femmes dans le développement ;

- accroître leur représentation dans les instances de décision via le renforcement de leurs associations militantes et dans l'ensemble des secteurs d'activités.

2°) Dans la gestion des activités économiques

- renforcer la confiance en soi et leurs capacités pour qu'elles s'investissent davantage dans la vie économique et la gestion des affaires économiques.

CONCLUSION GENERALE

La participation de la femme aux activités économiques est d'une grande importance pour la propre promotion de son rôle dans la société. La participation effective de toutes les composantes de sa population, qu'elles soient masculines ou féminines demeure la première condition pour le développement d'un pays.

Le renforcement des capacités est un investissement porteur. Il embrasse tous les domaines d'activités économiques et sociales. Il s'agit donc de réussir les aptitudes de base requises pour s'attaquer aux défis de développement.

Eu égard à la situation globale de la femme dans la commune de Zagnanado, et malgré le rôle prépondérant de plus en plus reconnu qu'elle joue dans les différents domaines d'activités, sa participation entière et efficace aux activités sociales et économiques reste un défi majeur pour les autorités de la Commune de Zagnanado en particulier, et de la société béninoise toute entière en général.

Ainsi, l'analyse des capacités fait ressortir plusieurs besoins tant du côté de l'offre que de la demande dans les domaines social et culturel et politique et économique. La satisfaction de ces besoins nécessite la mise en œuvre d'un certain nombre de stratégies qui passent par le relèvement significatif du savoir, du savoir-faire et du savoir être de la femme.

Dans cet exercice, l'homme ne constitue pas la référence à égaler, à imiter ou à supplanter. Il s'agit de l'impliquer dans les stratégies à mettre en place, seul gage de briser un certain nombre de préjugés peu favorables au développement.

Par ailleurs, un autre préalable pour la mise en œuvre des stratégies de renforcement des capacités de la femme réside dans la scolarisation de la fille : car, dans un environnement économique, social et culturel globalisé, aucune stratégie ne serait porteuse sans un niveau minimum d'instruction pour ceux qui sont directement concernés.

Au total, il n'y a pas de problème de développement à résoudre isolément, mais il y a un développement dont l'élément central est l'intégration de la femme.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX

- **Bintou NIMANGA** : Problématique Femme et Développement Local
(présenté à l'atelier sur femme, alphabétisation et développement), Bamako, Mai
1995, 78 pages
- **Colette St Hilaire** : Les femmes et le développement : sommes-nous devenus
les gestionnaires du féminin ? Conférence n°39, février 1994.
- **Isabelle Jacquet** : le développement au masculin, le genre outil d'un nouveau
concept, préface de Yvonne Mignot-Lefèvre. L'Harmattan.
- **Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture** :
Politique et stratégie de développement en faveur rurales Rome : 1994.
- **Pala O. ACHOLA, Madina LY** : **La Femme africaine dans la société pré-
coloniale** UNESCO, Paris, 1979, 253 pages.
- **Primature, commissariat à la promotion des femmes** : *Rapport national sur
la situation des femmes au Mali, conférence mondiale sur les femmes : lutte pour
l'égalité, le développement et la paix Béijing 1995, novembre 1995.*
- **PNUD (2000) Rapport sur le Développement Humain au Bénin** : *La
Gouvernance, 268 pages*
- **Service d'experts pour les ressources naturelles et l'environnement au
Sahel, Mamadou Diallo** : *Introduction à l'approche GED, atelier de
sensibilisation, manuel du participant élaboré à l'intention des cadres du MADRE,
Bamako, juin-juillet 1995. 36 pages*

MEMOIRES

- **Estelle EFFIBOLEY épouse DJOSSOUVI** : *La femme responsable de service : aspect socio-culturel et impact sur son rendement au travail ; Mémoire de fin de formation du cycle II – ENA 1991 , 65 pages*
- **AMEDICO (Gaston)** ; *Impacts des activités de la femme rurale sur le développement social et économique en milieu Adja : cas de la commune d' Ayomi. Mémoire de maîtrise en sociologie anthropologie 1999-2000, 61 pages*
- **Mondoukpè (Clémence) AVOGNON**: *Le rôle de la femme dans le processus de développement. Mémoire de maîtrise en sociologie 1987-1988.*
- **Vanessa SAVY (Bernice Elvire)** : *Approche genre et décentralisation au Bénin : contribution pour une meilleure participation de développement local. Mémoire de fin de formation ENEAM 2002, 72 pages.*

OUVRAGES SPECIFIQUES

- **CARDER ZOU/DPSE Projet BEN/ 90 /002** - *Résultat de l'enquête statistique agricole (BESA-96) du département du Zou « coordination des aides extérieures » 1997, 89 pages*
- **Janvier K HOUNGNON** : *La décentralisation béninoise au service de la cité. Quels défis pour les populations, la société civile et la presse ; tome 1er mars 2004, 96 pages*
- **Janvier K. HOUNGNON** : *La décentralisation béninoise au service de la cité. Quels défis pour les élus locaux, le personnel communal, les agents des services déconcentrés de l'Etat et les syndicats ? Tome 2 mars, 69 pages*
- **Janvier K. HOUNGNON** : *La décentralisation béninoise au service de la cité ; Quels pour les partis politiques, les organes de pouvoir et de contre pouvoir d'Etat ? tome 3 mars 2004, 88 pages*
- **INFOSEC** , *La décentralisation en Afrique de l'Ouest. Série séminaire PDM-V Ouagadougou, 5 au 8 avril 1994 ; 98 pages*

- **La lettre du Gouvernement N° 020-021 d'août 1994** : *l'intégration de la Femme au Développement*

- **La participation, communautaire et la gestion municipale.** Série séminaire PDM-IV Bamako 29 mars au 1^{er} avril 1993 ; 332 pages
- **MAEP**, Politique de Promotion de la femme dans le secteur agricole et rural, septembre 2001
- **MAEP**, Rapport de synthèse de l'atelier sur l'élaboration du plan d'action du secteur rural sur la mise en œuvre des stratégies de Beijing février 2005 ; Lokossa du 22 au 25 octobre 1996

- **MCPD**, Troisième conférence des Nations Unies sur les Pays moins avancés, Bruxelles, 14 au 20 mai 2001
- **MCPD**, Déclaration de la Politique de Population, Bulletin d'information n° 08 Décembre .2005 Publication semestrielle
- **MFPSS**, Politique Nationale de la Promotion de la Femme Août 2001 Cotonou
- **MFPSS**, Rapport national d'évaluation décennal de la mise en œuvre au programme de (Beijing+10) février 2005 « Coordination des aides extérieures »
- **Raymond Quivy et Luc Van CAMPENHOUDT**, Manuel de recherche en science sociale, 2^e édition Paris 1995, 287 pages.
- **UNICEF**, (1997) Enfants et Femmes, avenir du Bénin (Cotonou), 215 pages

ANNEXES

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE
ET DE LA DECENTRALISATION

DEPARTEMENT DU ZOU

COMMUNE DE ZAGNANADO

SECRETARIAT GENERAL

ARRETE COMMUNAL

ANNEE 2005 N° 4M/002 /ZDO/SG-SA

Portant création des services et leurs attributions à
la Mairie de Zagnanado

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE ZAGNANADO,

VU : la loi n° 90 -032 du 11 décembre 1990, portant constitution de la
République du Bénin ;

VU : La proclamation le 03 Avril 2001, par la Cour Constitutionnelle des
Résultats définitifs de l'élection Présidentielle du 22 mars 2001 ;

VU : La loi 97- 028 du 15 Janvier 1999 portant organisation de l'administration
Territoriale en République du Bénin ;

VU : La loi 97- 029 du 15 janvier 1999, portant organisation des Communes en
République du Bénin ;

VU : Le décret n° 99 -080 du 12 février 1999, portant nomination des Préfets et
Secrétaires Généraux de Département ;

VU : La loi 98-006 du 29 Mars 2000 portant régime électoral communal en
République du Bénin

VU : l'Arrêté Préfectoral n° 4/055/PDZ/SG-SAG du 20 Février 2003 portant
constatation
des résultats de l'élection du Maire et des Adjoints au Maire

de la Commune de Zagnanado ;

VU : Le procès verbal de l'élection du Maire, des Adjoints au Maire et des Chefs d'Arrondissements de la Commune de Zagnanado

Sur recommandation du Conseil Communal de Zagnanado au cours de sa session ordinaire d'10 Février 2005 ;

ARRETE

Article 1^{er} : Il est créé au niveau de la Commune de Zagnanado, les services suivant avec leurs attributions respectives :

Le Secrétariat Particulier (SP)

Placé sous l'autorité directe du Maire, il est chargé :

- de l'enregistrement à l'arrivée et au départ du courrier confidentiel ou secret ;
- du courrier personnel du Maire ;
- des travaux de secrétariat à caractère confidentiel et/ou secret du Maire ;
- de programmer et de gérer les audiences et rendez-vous du Maire ;
- de tenir un registre pour le courrier politique du Maire ;
- de l'exécution de toutes les tâches à lui confiées par le Maire.

Le Service des Affaires Générales (SAG)

1- La division du Secrétariat Administratif (DSA) est chargée de :

- la réception, l'enregistrement et la ventilation interne du courrier "arrivée" après annotation ;
- la transmission du courrier "départ" après signature ;
- la transmission des actes communaux à la préfecture pour approbation ;
- la dactylographie ou saisie, la mise en forme de tous documents et leur multiplication ;
- la préparation et la transmission avec décharge de convocation et de lettres d'invitation à des réunions du conseil communal et autres séances de travail.

2- La division des Ressources Humaines (DRH) est chargée :

- de la promotion de la culture communale et de la culture du service public au sein du personnel communal ;
- du suivi de la carrière des agents communaux ;
- de la tenue du fichier du personnel ;
- de la gestion prévisionnelle du personnel ;
- de la gestion des documents, de recrutement d'agents, de formation et de stages de perfectionnement professionnel des élus et agents ;
- de la programmation des congés annuels pour le personnel administratif ;
- de veiller à la régularité du personnel ;
- du traitement des demandes d'autorisation d'absence ;
- de l'établissement des ordres de mission du Maire, des Conseillers Communaux et du personnel ;
- de la préparation et la conduite des réunions du personnel, des manifestations, réceptions et autres cérémonies officielles ;
- du traitement des dossiers de récompense et de sanctions disciplinaires ;
- de l'examen des demandes de réunions, de manifestations sociales, culturelles, traditionnelles et religieuses ;
- du suivi en relation avec les agents des forces de sécurité du maintien de l'ordre ;
- de la gestion des problèmes sociaux ;
- de la gestion des dossiers à caractère sportif, social, sanitaire et culturel.
- de la répartition des tâches au personnel d'entretien ;
- du suivi de l'exécution des tâches au personnel d'entretien ;

- de veiller à l'organisation pratique des réunions (salubrité, chaises...).

Le Service de l'Etat Civil et de la Population (SECP)

1- La division de l'Etat Civil (DEC) : elle est chargée de :

- légaliser et établir les copies certifiées et conformes des actes de l'état civil et autres pièces soumises à légalisation ;
- établir et enregistrer les jugements supplétifs d'actes de naissances ;
- établir enregistrer les naissances, les mariages, les décès, les adoptions ;
- exécuter toutes les tâches afférentes à l'établissement de la carte d'identité ;
- assurer le secrétariat du tribunal de conciliation.

2- La division de la Population (DP) : elle est chargée de :

- examiner et traiter les demandes de détention d'armes et de munitions et des demandes de fabrication d'armes artisanales, d'ouverture de débit de boissons, de motels, d'auberges, d'hôtels, de vidéo club, de couvents en relation avec la brigade de gendarmerie ou de police ;
- recenser les jeunes pour le service militaire ;
- suivre les opérations de recensement de la population ;
- traiter les dossiers des anciens combattants ;
- gérer les dossiers électoraux.

Le Service Technique (ST)

1- La division des Etudes (DE) : elle est chargée de :

- la planification et la programmation des investissements relatifs aux infrastructures et aux équipements communaux ;
- l'examen des dossiers techniques ;
- la conception des ouvrages à partir des programmes définis ;
- la coordination des interventions techniques ;
- la gestion des données techniques communales ;
- la préparation des cahiers de charges et des appels d'offres pour les fournitures et travaux.

2- La Division des Travaux (DT) : elle est chargée de :

- l'application de la réglementation en matière d'urbanisation, de construction, d'aménagement du territoire, d'hygiène et d'assainissement ;
- le contrôle des ouvrages ;
- la gestion et l'exploitation des infrastructures ;
- la gestion du personnel technique (techniciens, ouvriers, manœuvres ...).

3- La division Parc (DParc) : elle est chargée de :

- la préparation de la commande de matériaux ;
- l'organisation, la gestion et l'entretien du parc de matériel, notamment véhicules, engins, outils ... ;
- la gestion des commandes tels que carburants, lubrifiants, pneumatiques... ;
- l'entretien et les petites réparations.

Le Service de la Communication et de la Planification du Développement Local (SCPDL)

1- La division du Suivi du Plan de Développement Communal (DS PDC) : elle est chargée de:

- l'élaboration des documents de planification à savoir : le schéma directeur d'aménagement de la commune, du plan de développement économique et sociale ;
- l'élaboration et la mise en œuvre et l'évaluation du PDC ;
- la tenue du secrétariat du comité de pilotage et de l'élaboration du PDC ;
- le suivi de l'exécution des projets inscrits aux programmes d'investissements publics de l'Etat.

2- La division de la Promotion Economique (DPE) : elle est chargée de :

- la promotion du développement à travers la création de services et opérations générateurs de recettes (marché, gares routières, abattoirs ...) ;
 - la prise des mesures incitatives en faveur des opérateurs économiques désireux d'entreprendre des activités dans les domaines du tourisme, de l'hôtellerie, de l'artisanat, des transports, du commerce de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche...

3- La division de la Coopération (DCop) ; elle est chargée de :

- suivre et connaître des relations avec les associations, les ONG nationales et étrangères, les partenaires de la coopération décentralisée ;
- ✎ - préparer les missions du Maire et des autres élus à l'étranger (passe- port, visa, réservation d'hôtel ...) ;
- tenir le répertoire des partenaires intervenant dans la commune.

4- La division de l'information et de la communication (DIC) : elle est chargée de

- l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de communication locale du Maire.
- la promotion de l'image de la commune ;
- la préparation du discours du Maire ;
- la mise en place d'un système de communication efficace ;
- ✎ - l'orientation des usagers du service public.

Le service des Affaires Domaniales et Environnementale (SADE)

1- La division des Affaires Foncières et Domaniale (DAFD) : elle est chargée de :

- assurer les études, la programmation et la planification de l'espace urbain (schéma directeur d'aménagement, plan d'urbanisme,...) ;
- identifier, répertorier et actualiser le patrimoine foncier de la commune notamment
 - assurer la gestion et la conservation du patrimoine foncier
 - assurer la réalisation des levés topographiques
 - suivre avec les services techniques les opérations de lotissement
 - assurer la vente des parcelles
 - délivrer les permis d'habiter et de construire.

2- la division de la sauvegarde de l'environnement (DES) : elle est chargée de :

- assurer l'élaboration de la mise en œuvre du plan communal d'actions environnementales,
- veiller à la protection des ressources hydrauliques et contribuer à leur meilleure utilisation;
- veiller à la protection des ressources naturelles notamment des forêts, des sols, de la faune, de la flore et des cours d'eau ;
- réaliser des ouvrages d'aménagement des bas fonds ;
- créer et entretenir les plantations, les espaces verts visant l'amélioration du cadre de vie ;
- veiller à la préservation des conditions d'hygiène et de salubrité publique autour des habitations et agglomérations.

Le Service des Affaires Financières (SAF)

1- La division de Suivi des Dépenses et du Matériel : elle est chargée de :

- l'élaboration et l'exécution du budget communal ;
- la tenue des comptabilités des dépenses engagées ;
- l'exécution et du suivi des dépenses financées par les transferts financiers de l'Etat
- la gestion de la caisse de menues dépenses ;
- la rationalisation des dépenses communales ;
- l'organisation matérielle et financière des cérémonies réceptions et manifestations officielles ;
- la gestion des patrimoines de la Mairie tels que les bâtiments, la résidence du Maire etc. ;
- la gestion et la comptabilisation du matériel notamment informatique, les ordinateurs, les copieurs, le téléphone, le fax, mobilier et bureau ;
- l'élaboration des comptes administratifs de gestion de la Commune en collaboration avec le Receveur Percepteur.

2- La division du Développement des Recettes (DDR) : elle est chargée de :

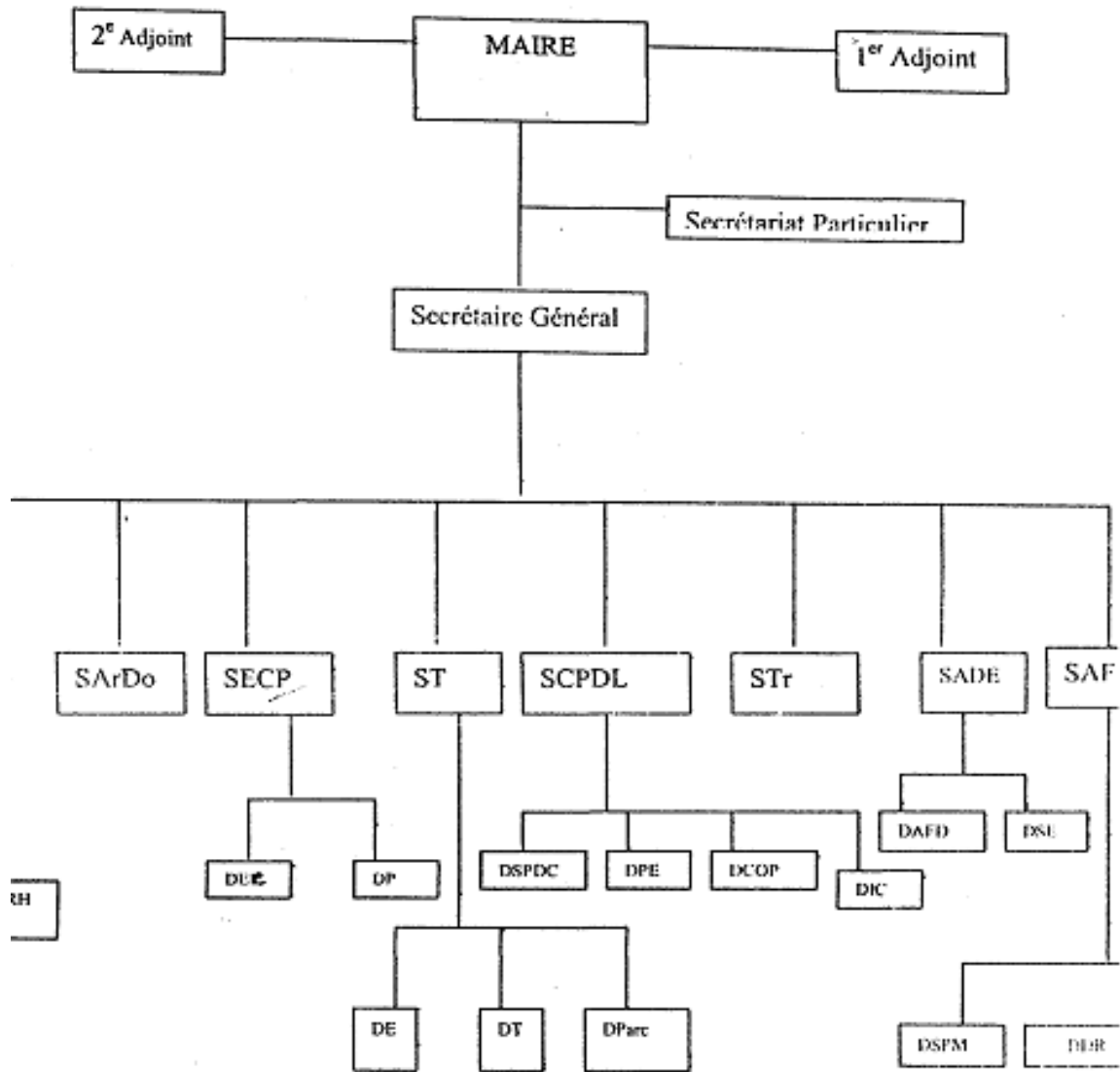
- l'exécution et le suivi des recettes ordinaires et extraordinaires ;
- l'émission des ordres ;
- l'accroissement des recettes fiscales et non fiscales par la mise en œuvre d'une politique de développement des ressources notamment à travers le registre foncier urbain, les opérations et prestation de services génératrices de recettes, les services marchandes en rapport avec les services des impôts, du trésor et de la division de la promotion économique du service du développement local.

Le Service des Archives et de la documentation (ArDo)

Il est chargé de :

- la gestion, du classement, de l'archivage et de la conservation des documents et archives de la commune ;
- la création d'une banque d'information sur la commune et ses partenaires.

Organigramme de la Commune de Zagnanado



Le Service de transmission (STr)

Il est chargé de :

- recevoir et transmettre des messages ;
- maintenir les équipements de transmission en bon état ;
- exécuter toutes autres tâches confiées par le Maire.

Article 2: Le présent arrêté qui abroge toutes dispositions antérieures prend effet à partir de sa date de signature.

Article 3: Le présent arrêté sera enregistré et publié partout où besoin sera

Fait à Zagnanado, le 18 Avril 2005

Le Maire de la Commune




Daniel GANMAVO

AMPLIATIONS :

- PDZ.....01
- MEMBRES C.C. ZDO.....11
- INTERESSES.....06
- ARCHIVES.....02
- CHRONO.....01

STRUCTURES : - UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI

**- ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE
MAGISTRATURE**

CADRE DE L'ETUDE : COMMUNE DE ZAGNANADO

**THEME : LA PARTICIPATION DE LA FEMME AU PROCESSUS DE
DEVELOPPEMENT LOCAL : CAS DE LA COMMUNE DE ZAGNANADO**

QUESTIONNAIRE

Ce questionnaire réalisé dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire de fin de formation de cycle II de l'ENAM, vous est adressé en vue de recueillir des informations sincères et de qualité.

Nous vous prions d'y répondre le plus sincèrement possible. Nous vous assurons que vos réponses resteront confidentielles et seront traitées uniquement dans ce cadre.

Merci.

I- Identification

Nom (facultatif) :

Age :

Profession :

Religion :

Lieu et heure d'entretien :

Contexte (Accompagnée ou seule) :

II- Questions relatives au statut de la femme

1-Situation matrimoniale

Célibataire mariée veuve

Séparée divorcée

remariée

2- Avez-vous fréquenté ? oui non

Si oui, quelle est votre dernière classe ?.....

Sinon pourquoi ?.....

3- Combien d'enfants avez-vous ?

Nombre de filles garçons

Vont-ils à l'école ? garçons filles

Sinon pourquoi ?.....

4- Avez-vous connaissance du code des personnes et de la famille ?

oui non

5- Etes-vous assisté dans vos travaux domestiques ? oui

Sinon, qui vous prête assistance ?.....

6- Pour les besoins en eau, quelles sont vos sources

d'approvisionnement ? Puits pompe hydraulique

citerne source distance de la maison

7- Les travaux domestiques, participent-ils à votre épanouissement personnel ?.....

Si oui comment ?

Si non pourquoi ?.....

8- Existe-t-il encore le mariage forcé dans votre commune ?

Oui non

9- Après le décès du mari, quelle vie mène la femme ?.....

Quelle est la durée du veuvage ?.....

Y a t il possibilité de se marier ? oui non

Le veuvage permet-il :

-d'aller au marché ? oui non

- au champ ? oui non

- au service ? oui non

Et autres ?

Y a-t-il le lévirat ? oui non

Comment se passet-il ?.....

10- Quelle est votre opinion sur cette pratique ?.....

III- Questionnaire sur les activités économiques de la femme

11- Quelles sont vos activités principales ?

12- Vos activités secondaires ?

13- La commune dispose de combien de marché ?.....

14- Allez-vous pour vendre ? oui non

15- Pour acheter pour la consommation ? oui non

16- Quels sont les principaux produits commercialisés ? Citez-en
trois ?.....

.....

.....

17- Appartenez-vous à des groupements de femmes, ou association
de femmes ? oui non

18- Si oui avez-vous un siège ? oui non

19- Que faites-vous dans le groupement ?.....

.....

.....

20- Assistez-vous aux réunions ? oui non

21- Avez-vous accès au crédit ? oui non

22- Si oui, qui vous l'octroie ?.....

23- Que faites-vous de ce crédit ?.....

.....

24- Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'exercice de vos
activités ? Citez-en trois ;

.....

.....

25- Arrivez-vous à les surmonter ? oui non

26- Vos activités permettent-elles d'aller aux réunions ?

oui non

27- Vos maris vous autorisent-ils à aller aux réunions. ?

Oui non

28- Payez-vous des taxes au marché ? oui non

29- Quels sont les sentiments dans le règlement de ces taxes ?

Oui non

30- Que souhaiteriez-vous de vos autorités pour l'amélioration de votre intégration dans les structures locales ?.....

.....

.....

.....

IV- Questionnaire relatif à l'Administration locale

Cible (Autorités)

1-Qu'avez-vous prévu pour les femmes dans votre plan de développement communal ? (PDC)

2- La population locale, y compris les femmes, a-t-elle été effectivement consultée sur les besoins prioritaires de votre commune dans le PDC ?

oui non

3-Que fait réellement la commune pour les femmes ?.....

.....

.....

4-Existe-t-il combien d'association ou groupement de femmes ?

5-Quels sont vos apports personnels au profit des associations féminines de la commune ?

6--De quels apports socio-économiques les activités des femmes sont-elles utiles pour la commune ?.....

.....

7-Donnez les montants des crédits prévus aux budgets 2000 à 2006 de la Commune de Zagnanado pour soutenir les associations féminines.....

8-Les femmes participent-elles activement aux prises de décision au niveau communal ? Ecoute-t-on leur point de vue ?.....

.....

9-Sont-elles considérées ?.....

Merci pour votre contribution de qualité

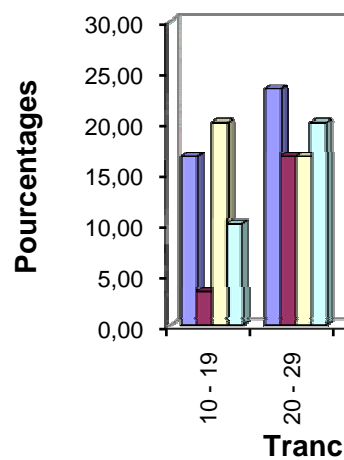
I - IDENTIFICATION								11 - Acti Principales			
sujets	sexe		Age					Commerce	Agriculture	Transformation	Autres
	Fém	Mas	10 - 19	20 - 29	30 - 39	40 - 49	50 +				
1	1				1			1			1
2	1		1							1	1
3	1			1				1	1	1	
4	1						1	1			
5	1				1			1		1	
6	1				1			1			
7	1						1	1			
8	1						1			1	
9	1				1			1			
10	1						1	1	1		
11	1				1					1	
12		1			1				1		
13		1					1				1
14	1						1				1
15	1				1			1		1	
16	1						1	1			
17	1						1		1		
18	1				1				1		1
19	1			1				1			1
20	1						1	1			1
21		1		1					1		
22		1					1		1		
23		1					1		1		
24		1			1				1		
25	1						1			1	
26		1					1			1	
27		1			1						
28		1			1						
29		1			1						
30	1				1			1	1		
31		1					1			1	
32	1						1		1	1	
33	1						1			1	
34	1						1	1		1	
35	1				1				1		1
36	1						1		1	1	
37	1				1			1		1	
38	1						1			1	1
39	1				1			1			
40	1				1			1	1		
41	1				1			1			
Total	30	11	1	3	18	15	4	18	14	15	9
Pourcen	100	36,7	3,3333	10	60	50	13,33	60	46,66666667	50	30

	Agriculture	Transformation	Commerce	Autres
10 - 19	5	1	6	3
	16,66666667	3,333333333	20	10
20 - 29	7	5	5	6
	23,33333333	16,66666667	16,66666667	20
30 - 39	9	8	7	4
	30	26,66666667	23,33333333	13,33333
40 - 49	9	6	5	4
	30	20	16,66666667	13,33333
50 +	4	2	2	2
	13,33333333	6,666666667	6,666666667	6,66667

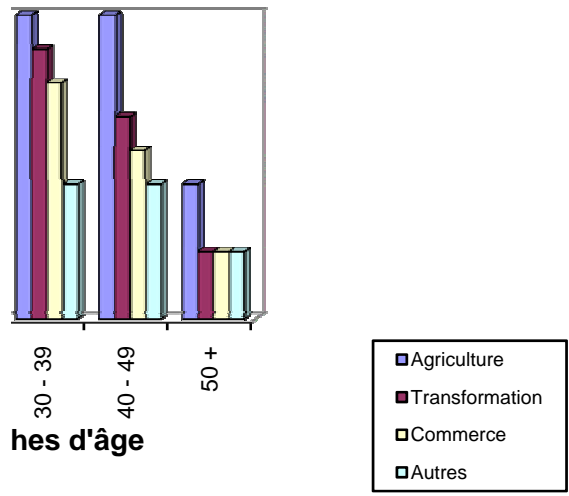
	Agriculture	Transformation	Commerce	Autres	Total
10 - 19	16,67	3,33	20,00	10,00	50,00
20 - 29	23,33	16,67	16,67	20,00	76,67
30 - 39	30,00	26,67	23,33	13,33	93,33
40 - 49	30,00	20,00	16,67	13,33	80,00
50 +	13,33	6,67	6,67	6,67	33,33
	113,33	73,33	83,33	63,33	333,33

333,33

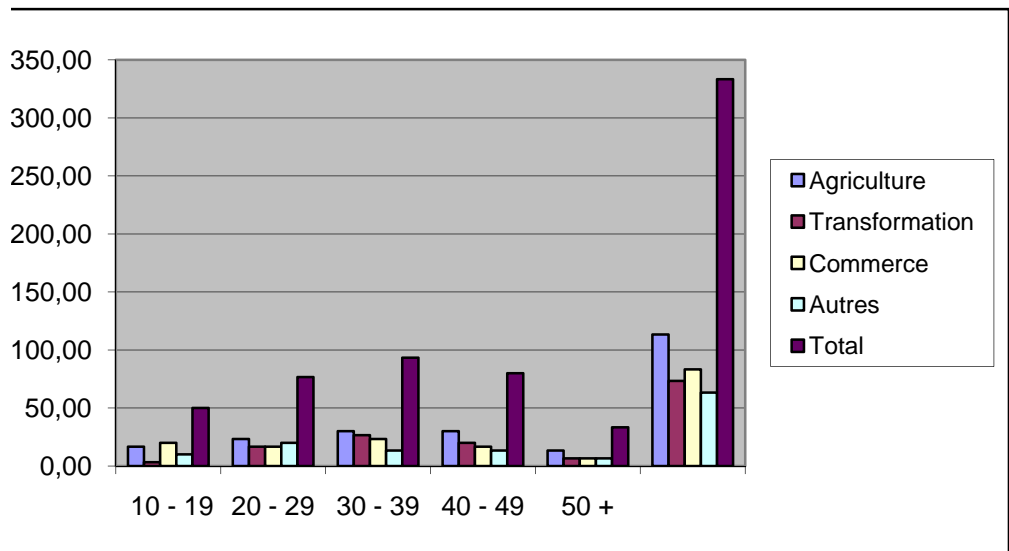
Ventilation des principaux secteurs



**ales activités par tranche d'âge des
onnes enquêtées**

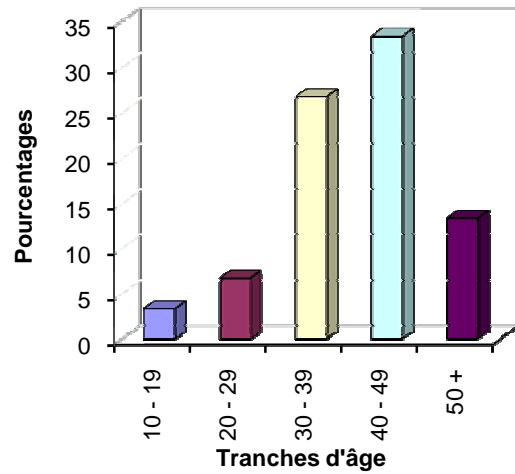


.....

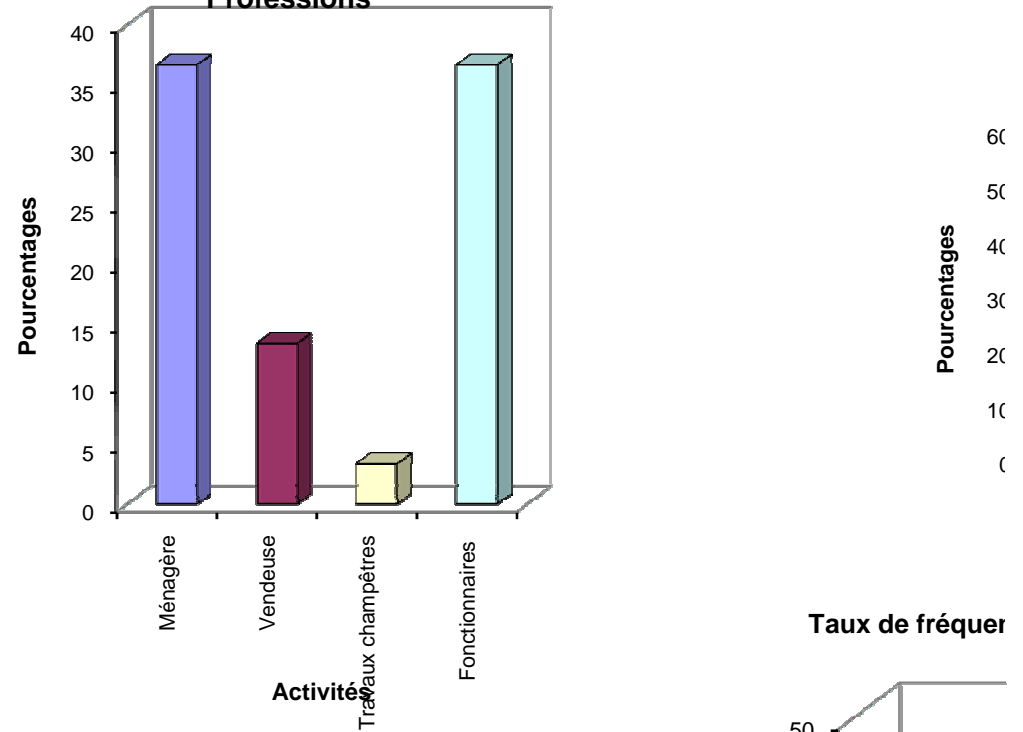


I - IDENTIFICATION																								
sexe		Age					Professions					Réligions			1 - Situation matrimoniale					2 - Avez - vous fréquenté ?				
Fém	Mas	10 - 19	20 - 29	30 - 39	40 - 49	50 +	énagère	endeux	cham	tionnaires	isme C	atholic	animiste	Célibata	Mariée	Veuve	éparé	vorcé	oui	non	Derni	Clas	Pourc	
100	0	3,333	6,67	26,7	33,3	13,3	36,7	13,3	3,333	36,7	26,667	57	6,667	3,3	86,7	6,67	6,67	0	46,7	43,3	0	26,7		
30	0	1	2	8	10	4	11	4	1	11	8	17	2	1	26	2	2	0	14	13	0	8		

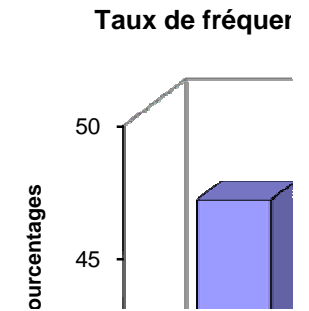
Variation de l'âge

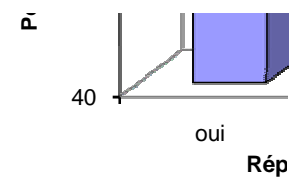
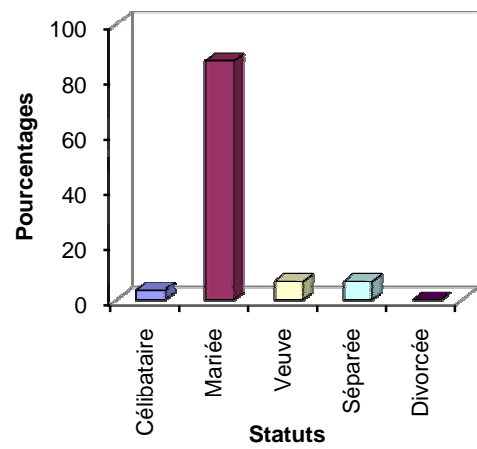


Professions



Situation matrimoniale

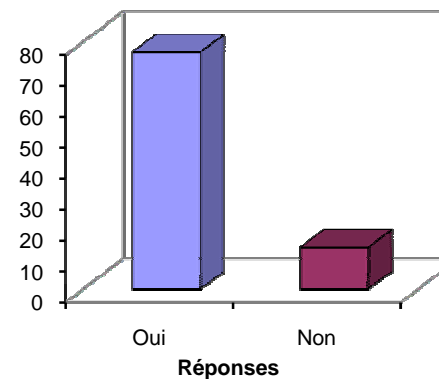




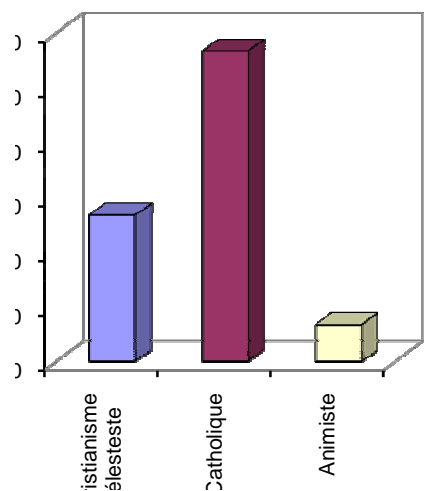
3 - Nomb d'enf												Enf Scola		Con Code Fam		5 - Ass Tdorr		6 - SourApproEau				- TD Epanou		
Garç						Filles						Oui	Non	Oui	Non	Puits	Citerne	Marigobe	hydrat	SONEB	oui	non		
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6													
13,3	33,3	26,7	3,3	0	3,3	20	30	13,3	6,7	10	0	83,3	33,3	66,7	76,7	13,3	33,3	16,7	23,3	70	3,3	33,3	56,7	26,7
4	10	8	1	0	1	6	9	4	2	3	0	25	10	20	23	4	10	5	7	21	1	17	8	

	1	2	3	4	5	6
Garç	13,3	33,3	26,7	3,3	0	3,3
Filles	20	30	13,3	6,7	10	0

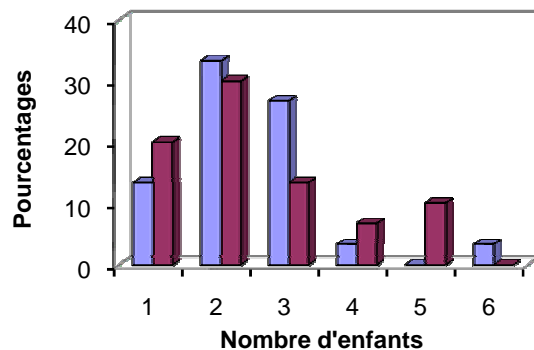
Assistance lors des travaux domestiques



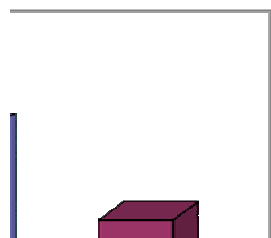
Pratiques religieuses



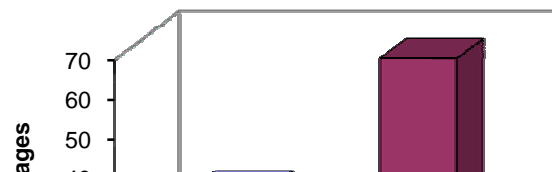
Variation des sexes



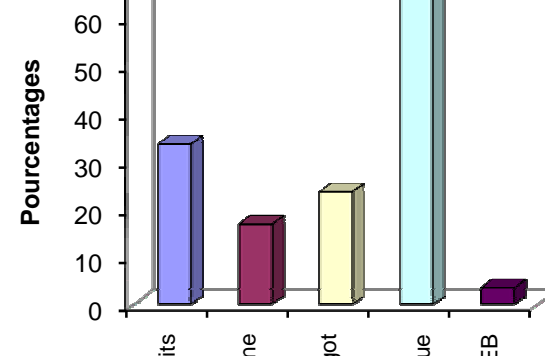
Matriculation scolaire

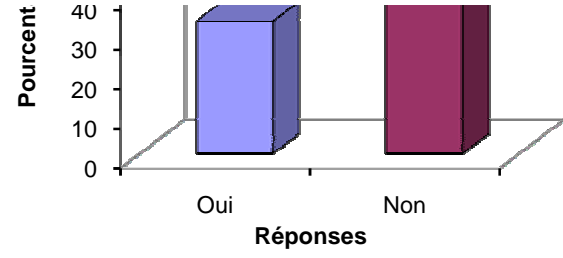
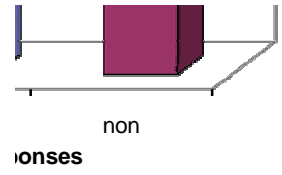


Connaissance du Code des Personnes et de la Famille



Sources d'approvisionnement en eau

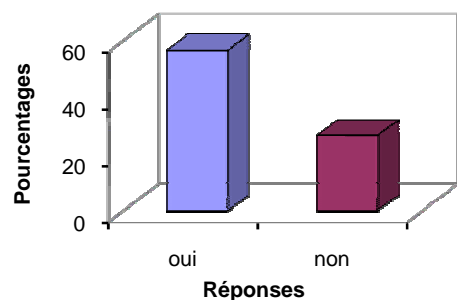




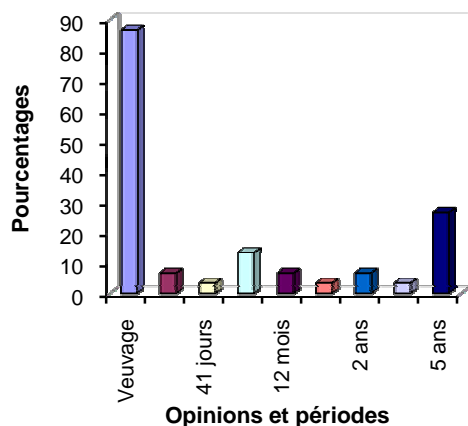
- Sources**
- Pui
 - Citeri
 - Marig
 - Pompe hydrauliq
 - SONE

													Veuvage permet il d'aller											
- MariageForc		Durée											Remariage		Marché		Champ		Service		Autres		Lévirat	
oui	non	Veuvage	30 jours	41 jours	3 mois	2 mois	18 mois	2 ans	4 ans	5 ans	Cloisor	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	
36,7	50	86,7	6,67	3,33	13,3	6,67	3,33	6,67	3,33	26,7	13,33	80	6,67	50	43,3	50	43	53,3	36,7	23,3	17	90	3,3	
11	15	26	2	1	4	2	1	2	1	8	4	24	2	15	13	15	13	16	11	7	5	27	1	

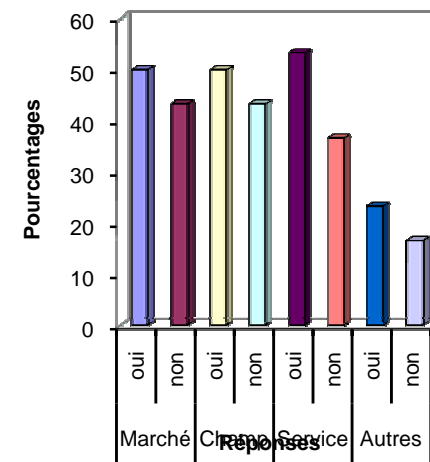
Travaux domestiques: facteurs d'épanouissement



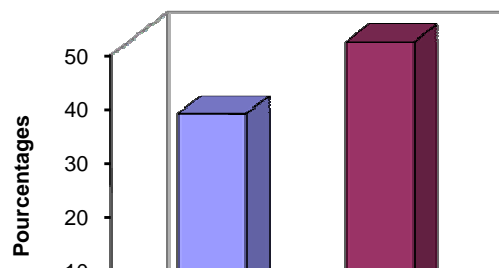
Veuvage et durée



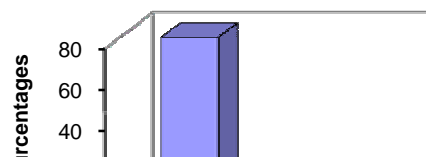
Activités lors du veuvage



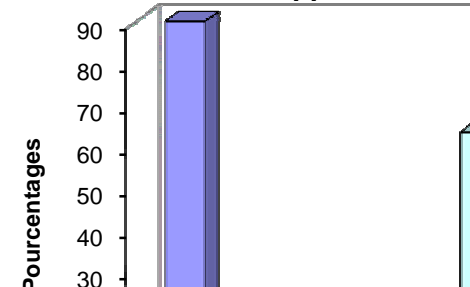
Existence du mariage forcé dans la commune

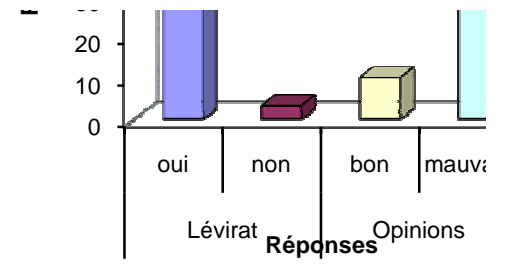
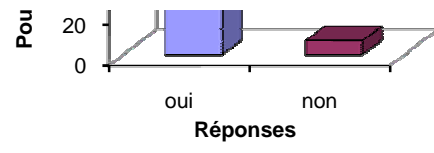
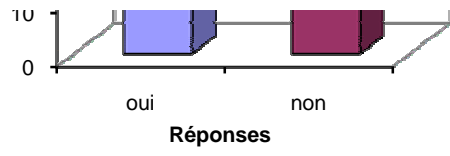


Possibilité de se remarier



Lévirat et appréciation



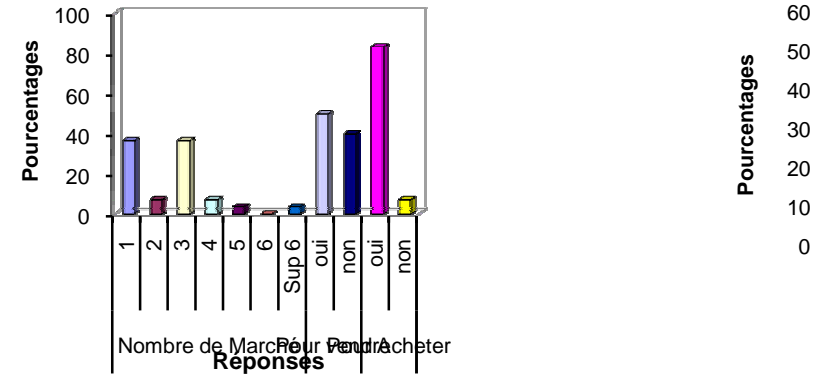
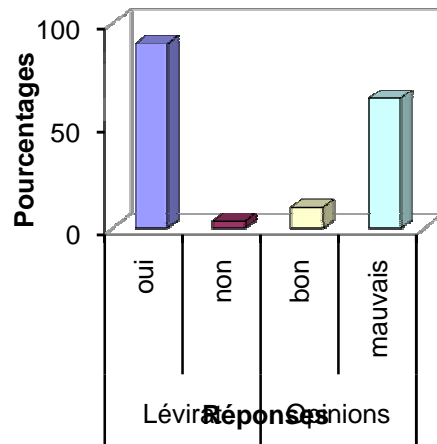


		11 - Acti Principales				12 - Activités secondaires				Nombre de Marché						Pour vendre		Pour Acheter		
Opinions		Commerc	Champ	fonctionnari	Ménage	Champ	Commerc	Divers	Autres	1	2	3	4	5	6	Sup 6	oui	non	oui	non
bon	mauvais	30	26,67	20	16,667	6,667	43,3333	20	13,33	36,7	6,67	36,7	6,67	3,33	0	3,33	50	40	83,3	6,667
10	63,33333																			
3	19	9	8	6	5	2	13	6	4	11	2	11	2	1	0	1	15	12	25	2

Marché et but de la fréquentation

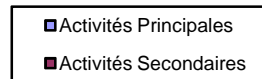
Appai

Lévirat et Impressions



	Commerc	Champ	fonctionnari	Ménage	Divers	Autres
Activités Pri	30	26,67	20	16,67		
Activités Se	43,333	6,667			20	13,3

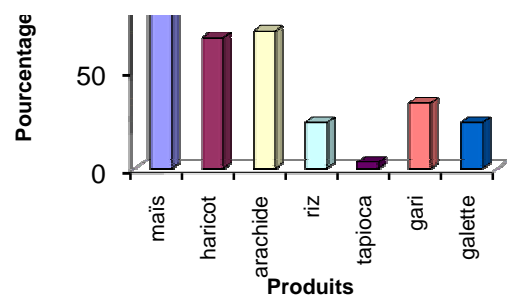
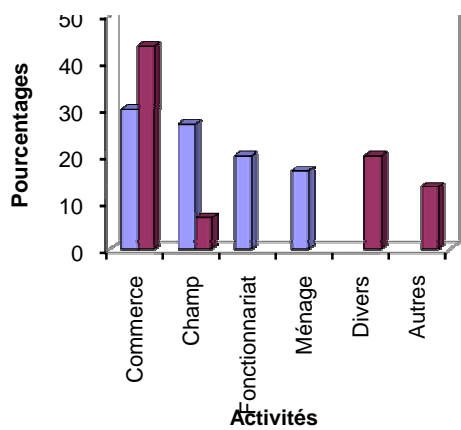
Activités économiques



Produits commercialisés

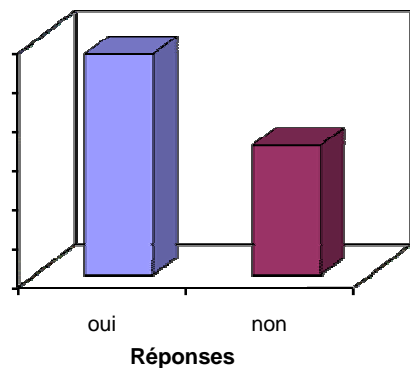


ais

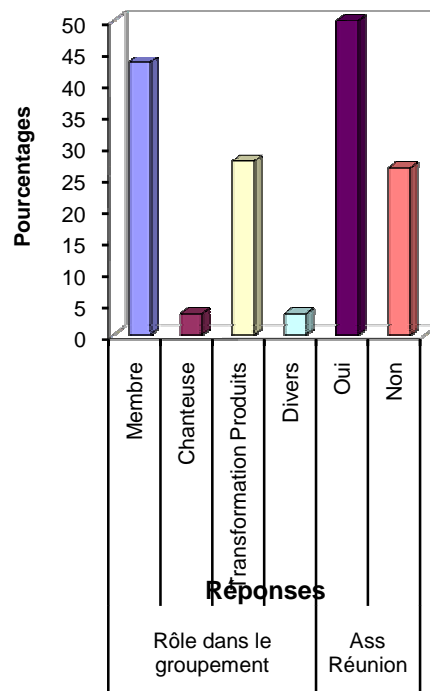


16 - Produits Commercialisés							7 - AppaGrpefer		18 - Siège		Rôle dans le groupement			Ass Réunion		Accès at	
maïs	haricot	arachide	riz	tapioca	gari	galette	oui	non	Oui	Non	Membre	Chanteuse	Transformation	Divers	Oui	Non	Oui
90	66,667	70	23,333	3,3333	33,333	23,33	56,667	33,333	50	30	43,333	3,33333	27,66666667	3,3333333	50	26,67	46,667
27	20	21	7	1	10	7	17	10	15	9	13	1	3	1	15	8	14

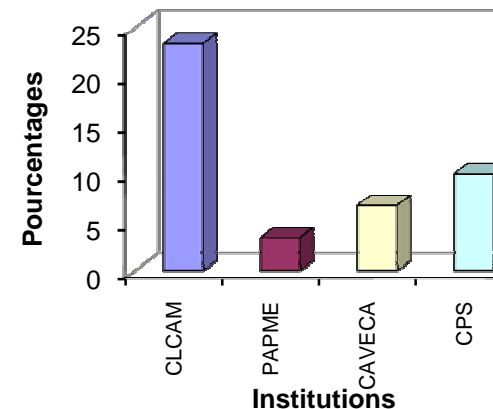
Entretien à un groupement ou une association



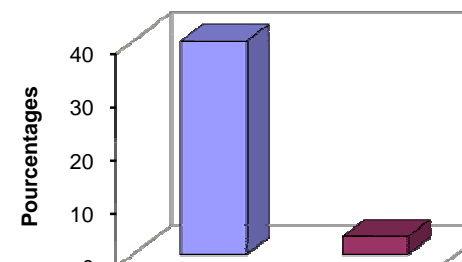
Rôle dans le groupement et participation aux réunions

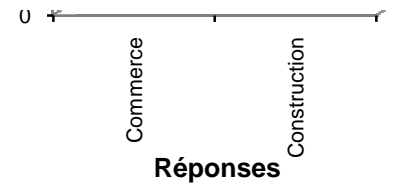


Organismes de crédits



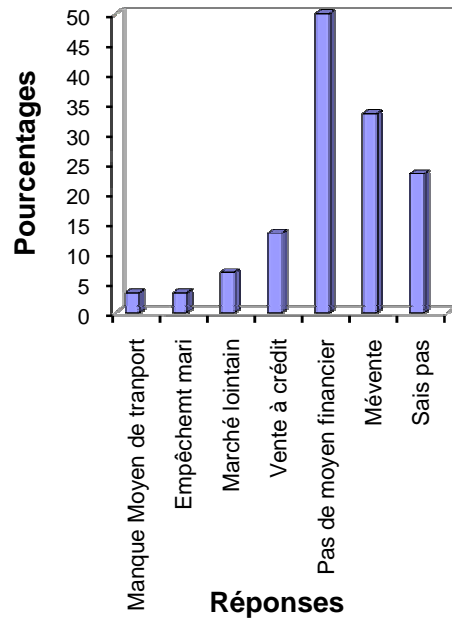
Buts du crédit



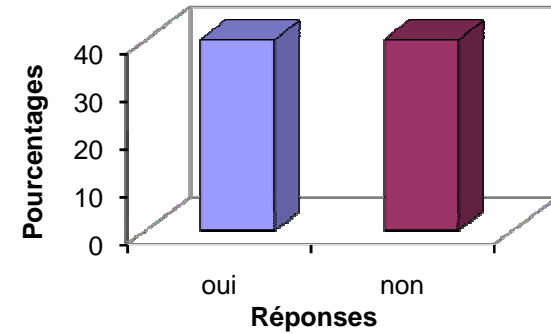


Crédit	Organismes octroyeurs				23 - But du crédit				24 - Difficultés rencontrées								
Non	CLCAM	PAPME	CAVECA	CPS	Commerce	Construction			Manque	Moyen de tra	Empêchemt ma	arché lointain	vente à créc	moyen fin	Mévente	Sais pas	
40	23,333	3,3333	6,6667	10	40	3,3333	3333	0	0	3,3333	333333	3,3333	6,6667	13,3333	50	33,33	23,33
12	7	1	2	3	12	1	0	0	1	1	2	4	15	10	7		

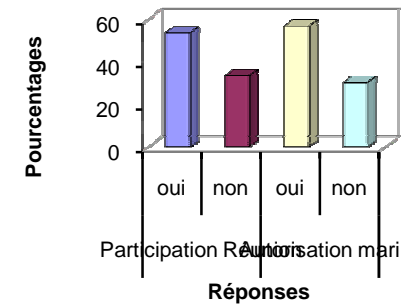
Difficultés rencontrées



Difficultés surmontées

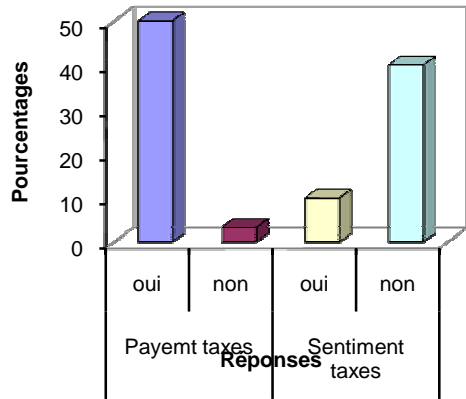


Autorisation du mari pour la participation des femmes aux réunions

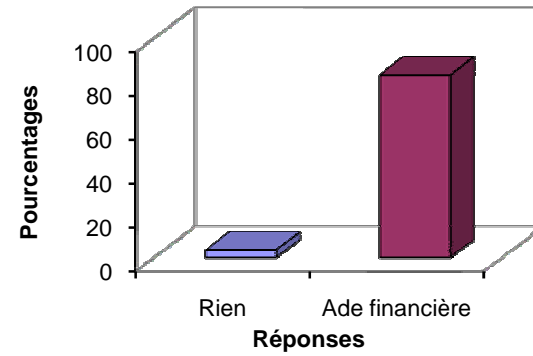


5 - Diffic Surmontée		Participation Réuni		utorisation ma		Payemt taxes		Sentiment taxes		0 - PeC Epanou		souhait	
oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	Rien	Ade financière
40	40	53,333	33,33	56,67	30	50	3,3333	10	40	53,333	13,33	3,333	83,3333333
12	12	16	10	17	9	15	1	3	12	16	4	1	25

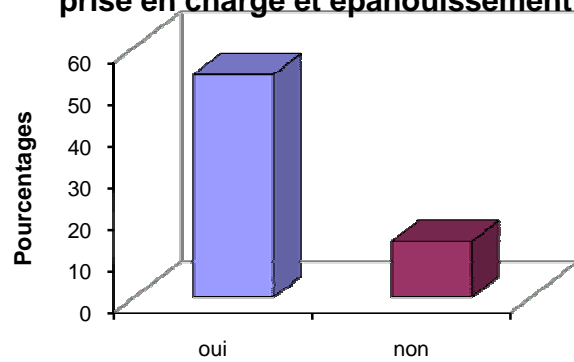
Payement des taxes et impressions



Souhait des autorités



Allègement des difficultés permet la prise en charge et épanouissement



Réponses

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
RESUME	viii
SOMMAIRE	x
AVANT-PROPOS	xi
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE PRELIMINAIRE : PROBLEMATIQUE, CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE SUR LA RECHERCHE DE LA PARTICIPATION DE LA FEMME AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	4
Section 1 : De la présentation de la commune de Zagnanado à la problématique de l'étude	5
Paragraphe 1 : Etat des lieux de la commune de Zagnanado	5
A Traits physiques et humains de la commune.....	5
1°) Traits physiques et démographiques	5
2- Traits humains et évolution administrative	7
A- Historique et organisation de la commune de Zagnanado.....	8
1°) Histoire (origine du nom de la Commune)	8
2°) Organisation de la Commune	9
Paragraphe 2 : De la situation de la femme à la problématique	9
A- Situation de la femme	10
1°) Domaine d'activités économiques	10
2°) Indicateur de participation de la femme	11
B- Justification du thème	12
1°) Problématique	12
2°) Nécessité de la participation de la femme au processus de développement	16
Section 2 : Objectifs et méthodologie	16
Paragraphe 1 : Objectifs, hypothèses et revue de littérature	16
A- Objectifs et hypothèses de l'étude	16
1°) Objectif général	16
2°) Hypothèses	17
B- Revue de la littérature : Point des connaissances sur la participation de la femme au processus de développement local	19
Paragraphe 2 : Approche méthodologique	20
A- Recherche documentaire	20
B- Enquête sur le terrain	21
1°) Outils et techniques de collectes de données	21
2°) Outils d'analyse	21
3°) Difficultés rencontrées.....	24
CHAPITRE PREMIER : ANALYSE DIAGNOSTIQUE DU ROLE DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	25
Section 1 : Diagnostic de la participation de la femme au développement de la commune de Zagnanado.....	26
Paragraphe 1 : Statut de la femme dans la commune	26
A- Situation sociale et culturelle de la femme	26
1°) Culture	26
2- Facteurs affectant le bien-être de la femme.....	28
B- Situation politique et économique de la femme.....	28
1°) Dans les activités politiques.....	28
2°) Activités commerciales.....	29
Paragraphe 2 : Appréciation de la situation de la femme.....	39
A- Place de la femme dans le processus de prise de décision	39
1°) Au niveau traditionnel.....	39

	2°) Au niveau moderne.....	39
	B- Entrave à l'amélioration de la situation de la femme.....	40
	1°) Au niveau social et culturel	40
	2°) Au niveau politique et économique.....	41
Section 2 : Evaluation des données.....		44
Paragraphe 1 : Critique et analyse des résultats sociaux et culturels.....		44
	A- Présentation des résultats.....	44
	1°) Critique des résultats sociaux et culturels.....	44
	2°) Analyse de la situation.....	46
	B- Situation des activités politiques.....	47
Paragraphe 2 : Réalité de la participation de la femme au processus du développement		48
	A- Vérification des hypothèses.....	48
	1°) Degré de validation de l'hypothèse n°1.....	48
	2°) Degré de validation de l'hypothèse n°2.....	48
	3°) Degré de validation de l'hypothèse n°3.....	48
	B- Formulation du diagnostic.....	49
	1°) Contenu du diagnostic.....	49
	2°) Limites du diagnostic.....	49
CHAPITRE DEUXIEME : STRATEGIE DE RENFORCEMENT DU ROLE DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT		50
Section 1 : Objectifs et stratégies		51
Paragraphe 1 : Objectifs.....		51
	A- Objectif général.....	51
	B- Objectifs spécifiques.....	51
Paragraphe 2 : Orientations stratégiques		51
	A- Orientation stratégique 1 : Renforcement de capacités du rôle de la femme	52
	1°) Promotion de l'éducation et de la formation de la femme.....	52
	2°) Vulgarisation des textes et sensibilisation de la population sur le statut social de la femme.....	52
	3°) Appui technique et financier aux groupements des femmes	53
	4°) Amélioration des services sociaux de base au profit de la population de la Commune de Zagnanado	53
	B- Orientation stratégique 2 : Renforcement de la participation de la femme aux prises de décisions	54
	1°) Elimination des entraves sociales et culturelles et juridiques qui pèsent sur la femme	54
	2°) Responsabilisation de la femme	55
Section 2 : Condition de mise en œuvre des stratégies et recommandations		58
Paragraphe 1 Condition de mise en œuvre des orientations stratégiques		58
	A- Sensibilisation sur le rôle de la femme	58
	1°) Alphabétisation des femmes	58
	2°) Analyse stratégique	58
	B- Capacitaires humaines et institutionnelles	60
	1°) Capacités humaines	60
	2°) Capacités institutionnelles	60
Paragraphe 2 Recommandations		61
	A- A l'endroit des institutions	61
	1°) Ministère à charge des questions relatives aux femmes.....	62
	2°) Commune de Zagnanado	63
	B- A l'endroit des femmes	63
	1°) Dans les instances de décision	64
	2°) Dans la gestion des activités économiques	64
CONCLUSION GENERALE		65
BIBLIOGRAPHIE		a
ANNEXES		e

